

**JURIDIQUE**  
& OBLIGATIONS  
SECURITE  
DE RESULTAT

la revue  
du sport populaire  
et de la fsgt

# SPORT ET PLEIN AIR

Formation, autonomie, accessibilité

## UNE PLONGÉE FSGT PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE

### DÉBAT OPINION

Élections européennes :  
Le sport populaire  
doit-il se sentir concerné ?

### SANTÉ FORME

Blessures, performances,  
récupération...  
De L'importance de l'hydratation

### HISTOIRE

Plongée FSGT, une histoire  
subaquatique  
des plus populaires



## numéro 630 SOMMAIRE

Photo de une : sortie de l'ASSE subaquatique, Marseille, été 2018 - Romain Lamarche.

VUE D'ACTU p.3

VIE ASSOCIATIVE

p.4 ■ En bref

p.6 ■ Formation, autonomie, accessibilité : Une plongée FSGT particulièrement dynamique

p.9 ■ Portrait : Morvan Plongée Plonger loin de la mer et de manière populaire !

VIE FÉDÉRALE

p.10 ■ AG 2019 de la FSGT

Une belle dynamique se poursuit p.12 ■ En bref

SANTÉ, FORME

p.14 ■ Blessures, performances, récupération...

De l'importance de l'hydratation

JURIDIQUE

p.16 ■ Obligation générale de sécurité (1/2) :

Quelles obligations de résultat ?

3 QUESTIONS À

p.17 ■ Sylvain Dufraisse, historien Champion·nes soviétiques, ces héros ?

DÉBAT, OPINION

p.18 ■ Élections européennes

Le sport populaire doit-il se sentir concerné ?

HISTOIRE

p.20 ■ Plongée FSGT une histoire subaquatique des plus populaires

p.21 ■ L'exposition : Foot et monde arabe

LIRE, VOIR p.22

AGENDA FSGT p.23

## Prendre de l'élan

Comment la FSGT peut-elle continuer ? Peu de fédérations se sont autant posé la question que la nôtre, depuis sa naissance en fait. La plupart de nos consœurs, notamment chez les délégataires (les FF), se demandent simplement si leur effectifs progressent, combien de médailles ou de trophées garnissent leurs armoires. Mais ce genre de luxe ne nous est pas permis. Il nous est impossible de nous asseoir sur des certitudes en appliquant des recettes marketing. L'Assemblée générale fédérale qui vient de se dérouler à La Palmyre l'a encore démontré, prendre du recul, c'est prendre de l'élan. On aime se poser des questions et fuir les évidences ou le confort. Peut-être l'une de nos plus grandes qualités. L'immense avantage de ne pas rester à ce que l'on croit maîtriser ? Faire le pas supplémentaire qui permet d'éviter le surplace. La plongée FSGT mise à l'honneur dans ce numéro, en est la parfaite illustration. Voilà une discipline qui semblait réservée aux spécialistes et au secteur privé. C'était certain, gravé dans le marbre des réglementations, des budgets onéreux et des mesures de sécurité. Or, dès l'après-guerre des pionniers et pionnières de la FSGT ont commencé à ouvrir l'activité à tous et toutes. Puis d'autres l'ont diffusé en piscine en région parisienne, en eau douce ou en carrière inondée. Aujourd'hui, nous sommes l'une des deux structures reconnues officiellement pour délivrer les brevets, sans perdre notre spécificité pour autant, privilégiant l'autonomie des pratiquant·es. Ne rien faire sans savoir ne signifie pas ne savoir rien faire.



LA REVUE DU SPORT POPULAIRE ET DE LA Fédération Sportive et Gymnique du Travail. ÉDITÉE PAR LA FSGT • DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Emmanuelle Bonnet Oulaldj • RÉDACTEUR EN CHEF/RÉDACTEUR GRAPHISTE/SR : Hervé Brezot • CORRECTRICE : Claire Gil • CHEF DE RUBRIQUE/RÉDACTEUR : Nicolas Kssis • RÉDACTEUR : Antoine Aubry • COMITÉ DE RÉDACTION : Un réseau de militant·es béné-

voles et professionnel·les • Ont contribué à ce numéro : Arnaud Berthier, Emmanuelle Bonnet Oulaldj, Marion Chaizemartin, Anouk Chutet, Gilbert Elles, Mathieu Fleury, Antonio Fonseca, Thomas Fontenelle, Matthieu Ruiz • Photos Dessins : Droits réservés • PUBLICITÉ : Au journal • IMPRESSION : Imprimerie RAS 94500 Villiers-le-Bel • N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0323 G 87812 •

FSGT 14 rue Scandicci 93508 Pantin cedex • Tél. 01.49.42.23.59 - Fax : 01.49.42.23.60 - Courriel : spa@fsgt.org • 1 an - 10 numéros : 25 euros • 2 ans - 20 numéros : 44 euros • Prix au numéro : 3 euros • CB : 41020013360 Paris • Dépôt légal à parution • La rédaction s'efforce d'utiliser la nouvelle orthographe reconnue par l'Académie française.

## ABONNEMENT à Sport et plein air

FSGT-Sport et plein air - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

NOM, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Je m'abonne à *Sport et plein air* :

25 euros (1 an/10 n°)    44 euros (2 ans)    41 euros (étranger 1 an)

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ euros (ordre : FSGT - Sport et plein air)



# l'édito # Par la Direction fédérale collégiale

## Oui au service public du sport associatif

Grand débat national. La synthèse des centaines de milliers de propositions citoyennes a été présentée lundi 8 avril. Le besoin de services publics de proximité a fortement été exprimé : «*Soyez assurés que dans les choix que nous aurons à faire, il s'agit de remettre des services publics et donc des fonctionnaires sur le terrain en leur donnant les moyens d'agir et de décider localement*», a déclaré le Premier ministre. Mais dans le même temps, il précise : «*Face à une sorte de tolérance fiscale zéro, les débats nous indiquent clairement la direction à prendre : nous devons baisser et baisser plus vite les impôts.*» Autrement dit, le gouvernement veut confirmer CAP 2022 qui vise à réformer les services publics en supprimant 120 000 postes de fonctionnaires. C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan de la ministre des Sports de transformation du statut de 1600 conseillers-ères techniques sportifs (CTS) aujourd'hui placés auprès des fédérations sportives [lire p.12]. L'objectif annoncé est de transférer ces postes aux fédérations qui percevront pendant 5 ans une compensation financière. Un leurre quand on connaît l'évolution à la baisse des financements publics, et surtout un coup de couteau supplémentaire porté au service public du sport. D'autres attentes sont pourtant largement exprimées, une autre répartition des richesses en taxant davantage des droits TV toujours en augmentation pouvant ainsi par exemple renforcer les moyens mis à disposition du mouvement sportif et de l'administration au niveau local. Mais, décidément, l'héritage en faveur du sport pour toutes et tous tant promis des JO Paris 2024 ne fait pas le poids face à l'austérité budgétaire et au choix délibéré de privatisation du sport.

## AGENCE DU SPORT, accouchement douloureux ?

L'Agence nationale du Sport (ANS) reportée par deux fois depuis mars devait être officiellement lancée ce 24 avril lors d'une Assemblée générale constitutive. Et ce malgré les «réserves» émises sept jours plus tôt par le Conseil d'État pointant surtout le choix de la forme juridique d'un Groupement d'intérêt public : un Gip repose légalement sur un cofinancement public-privé, or, pour l'ANS, l'État abonde seul le budget. Le gouvernement passe donc outre via un décret - dans l'attente d'une loi - alors qu'une minorité de fédérations pressaient le président du CNOSF (Comité national olympique et sportif français) à ne pas signer les statuts contestés, notamment au vu du flou financier. Le budget 2019 de l'Agence s'avérerait en effet décevant : 291,1 millions aux premiers calculs officieux, loin des 350 annoncés et des 400 espérés par le mouvement sportif. De plus, la douche froide provoquée par l'annonce d'une réduction de 10 % des subventions de l'ex-CNDS (Centre pour le développement du sport) pour les fédés qui appliquaient dès 2019 le dispositif préfigurant le fonctionnement de l'Agence - une baisse finalement évitée par le CNOSF qui a négocié que 4,7 millions soient prélevés sur les réserves (hors budget), en évitant de piocher dans celles des autres fédérations, dont la FSGT, qui continuent une dernière année dans l'ancien système du CNDS - en a refroidi plus d'une. Enfin, le pouvoir de décision finale sur l'affectation des financements attribué au directeur de l'Agence n'a pas plus rassuré. Aux dernières nouvelles [lire aussi nos infos en Vue d'actu d'avril], en ce qui concerne le Conseil d'administration (CA) de l'Agence, parmi les 4 «collèges délibératifs», aux côtés des trois «30%» (État - qui garde voix de blocage et 60% pour le haut niveau -, mouvement sportif et collectivités territoriales), celui du monde économique (10 % des voix) devient, de fait, patronal. Côté représentants des salarié-es, seule la CFDT, majoritaire dans la branche sport, sera invitée avec voix consultative. Quant aux parlementaires, c'est l'inconnu. # LR

**No comment** «*Le scénario de démantèlement du service public du sport et de son ministère semble poursuivre sa route en dépit des belles déclarations de la ministre.*» Philippe Bana, président de l'Association des Directeurs techniques nationaux et DTN du handball, relayé par [L'Équipe](#) du 8/04/2019.

## MMA, vers une autorisation ?

Le MMA, ces «arts martiaux mixés» (Mixed Martial Arts) combinant diverses techniques de combats (poings, pieds, projections, étranglements, etc.), tant décriés sous leur forme médiatisée, notamment outre-Atlantique, mêlant mise en scène dans de larges cages et violence extrême, verra-t-il ses compétitions autorisées en France ? Officiellement interdites depuis 2016, la ministre des Sports Roxana Maracineanu, invitée sur [RMC Sport](#), s'est prononcée, le 2 avril, en faveur d'une autorisation régulée de celles-ci. Ce serait une évolution notable pour ce sport «non reconnu», victime de son image négative véhiculée par sa médiatisation outrancière mais, de fait, de plus en plus pratiqué en «loisir» dans l'Hexagone (environ 30 000 amateurs et amatrices). Les réflexions se focalisent sur l'encadrement - légal et commercial - des combats et notamment sur la question des «cages» octogonales dans lesquelles ils s'y déroulent (formule popularisée par les grands shows de l'américaine UFC, l'Ultimate Fighting Championship, une des principales organisations, qui en promeut le spectacle). Rappelons, toutefois, que le MMA possède aussi une dimension populaire et pédagogique. Un grand nombre de clubs - notamment FSGT - le propose d'abord dans cet esprit, de même que les disciplines associées [lire «[De beaux combats de pancrace au Battle Fight 3](#)», dans *Sport et plein air*, mars 2019]. # NK

## Stratégie nationale SPORT-SANTÉ

Roxana Maracineanu, ministre des Sports, et Agnès Buzyn, de la Santé, ont présenté les grandes lignes de la «[Stratégie nationale sport-santé 2019-2024](#)», ce 25 mars. L'ambition affichée est de «(re)mettre les Français en mouvement, déployer des pratiques adaptées et accessibles, reconnaître le rôle majeur de l'activité physique pour la santé physique et mentale de tous, notamment à visée thérapeutique». Cette nouvelle mouture s'articule autour de 4 axes : la promotion de la santé et du bien-être ; l'activité physique adaptée à visée thérapeutique ; la protection de la santé des sportifs ; la diffusion des connaissances. Les mesures concrètes énoncées vont, ainsi, de campagnes de communication, notamment auprès du public scolaire, à des programmes spécifiques pour les seniors, notamment en Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), ou encore la création de 500 maisons du sport-santé. Mais le flou demeure sur les financements. Le dispositif «sport sur ordonnance» en témoigne. Le groupe de travail national des villes sport-santé sur ordonnance a rappelé dans un [communiqué](#) le 28 mars la réalité du terrain : «*La disparité très forte, selon les régions, sur l'engagement financier des Agences régionales de santé provoque toujours une réelle inégalité territoriale (...). Cette situation n'est pas acceptable et sera préjudiciable à la déclinaison de la stratégie nationale du sport-santé.*» # NK





photo : Gilbert Elles

## TENNIS DE TABLE Quarante équipes - dont mixte - aux Championnats de France FSGT

Cent vingt-neuf pongistes (dont douze féminines... même si l'activité se féminise, l'épreuve par équipe attire moins les sportives), soit quarante équipes - dont mixte - se sont affrontées durant les Championnats de France FSGT de tennis de table par équipe, Complexe sportif de Longlaville, en Lorraine, les 13 et 14 avril 2019. *«Ils viennent de toute la France. Les plus éloignés - l'équipe de Lanbernac - arrivent de Berre-l'Étang, dans les Bouches-du-Rhône. L'Alsace sera représentée par une dizaine d'équipes, tout comme la région parisienne»,*

relèvera le *Républicain Lorrain*, la veille de ces fédéraux. Toutes ont disputé sept rencontres dans les cinq divisions proposées. Chaque équipe, composée de trois joueurs ou joueuses, dispute cinq parties. Pour le compte de l'équipe, un joueur ou joueuse dispute deux simples et les deux autres un simple et le double.

Une très belle organisation du club TT Longlaville, appuyé par la FSGT 54, une équipe de juges-arbitres qui a mené l'épreuve d'une main de maître et une très bonne ambiance dans la salle ont permis à chacun-e de vivre pleinement cette épreuve. # Gilbert Elles

## Un stage fédéral de formation d'animateurs-trices et instructeurs-trices de marche nordique [marche rando avec bâtons] s'est tenu le week-end des 16-17 mars à l'Institut d'Anchin à Pecquencourt (Nord). Organisé par la Commission fédérale des activités athlétiques (CFAA) et le comité du Nord, il a réuni 12 stagiaires (8 pour le premier niveau, 4 pour le second) venu-es du Nord, mais aussi du Pas-de-Calais (où l'activité devrait débiter saison 2019/20), des Bouches-du-Rhône et de la région parisienne. Membre de la CFAA et co-président du comité du Nord, Jean-Marie Pivon a suivi de près cette formation : *«J'ai pu observer l'aspect très spécifique et très technique de la marche nordique. Bien marcher avec les bâtons, ce n'est pas si facile...»* D'où l'importance de ces stages pour notamment accompagner une activité en pleine expansion !

Les équipes *Espoir 18 (75)*, en bordeaux, et *Bogelec (29)* avant leur match de 8<sup>e</sup> de la *Delaune*.



## FOOT À 11 Irréductibles Bretons en quarts de finale de la Coupe Delaune

Les huitièmes de finale de la Coupe nationale FSGT «Auguste Delaune» de foot à 11 se sont tenues du 5 au 8 avril avec Paris représentée en force par 6 équipes parmi les 16 encore au tableau final (et au total 13 équipes franciliennes) sur les 155 engagées en début de saison. Huit matchs marqués par le bon esprit des joueurs, telle la rencontre entre l'AS Plus loin (75), qui s'est imposée notamment grâce à *«un exploit individuel»*, et l'ES Vitry (94), malgré *«trois arrêts de grande classe (de leur gardien)»*. *«Côté état d'esprit, il faut vraiment féliciter les deux équipes»*, relèvera l'un des deux arbitres centraux (particularité du foot à 11 FSGT avec le carton blanc d'exclusion temporaire), *«l'échange joueurs-arbitres a été en total harmonie avec un jeu sans contestation, sans carton et autour d'un excellent fair-play. (...) on a vu une très belle rencontre de Coupe de France*

## VOLLEY-BALL 32 équipes en route pour les phases finales !

Elles étaient plus de 90 équipes engagées au lancement des Championnats de France FSGT de volley-ball 6x6 en janvier dernier et 32 d'entre elles (11 féminines et 21 masculines) se sont qualifiées pour les phases finales. Le deuxième tour de brassage qui a permis de définir les noms des heureuses gagnantes pour chacun des 8 niveaux (Haut niveau 1 H&F, 2 Hommes, promotions A H&F, B H&F, C H) s'est déroulé le samedi 23 mars dans toute la France.

*«On observe un certain renouvellement des équipes, puisque 60% des équipes qualifiées pour les finales n'avaient pas participé aux fédéraux l'année dernière, et la représentation de 14 comités différents»*, a indiqué Thierry De Lonchamp de la Commission fédérale d'activité volley-ball, *«un chiffre assez important par rapport aux autres éditions. À noter aussi le 100% du comité des Bouches-du-Rhône dont les 4 équipes inscrites aux championnats se sont toutes qualifiées pour le dernier tour de ces championnats de France FSGT !»* Cette année, les 32 équipes finalistes se rendront toutes à Bordeaux, les 25 et 26 mai, pour des demi-finales et finales que l'on espère aussi réussies que celles des années précédentes ! # AA



photo : Georges Bloas

*agréable à arbitrer.»* Un autre beau match, en terre provençale, à Aubagne, opposant le SC Beaudinard (13) et l'AC Victor Hugo (94), dominé par ces derniers 2 buts à 1, sera marqué d'un *«très bon état d'esprit sur le terrain et sur la touche»*, tel que pointé par le comité hôte, même s'il aura fallu recadrer l'enthousiasme de supporters un peu trop calqué sur le vécu des rencontres de ligues pro.

Enfin, honneur aux derniers représentants hors Ile-de-France aux quarts de finale, le Bogelec (29) qui a surclassé Espoir 18 (75) et portera, à nouveau sur son terrain, tous les espoirs bretons contre les Parisiens du Cantou FC, tout comme le Stade Rennais en finale de la Coupe de France FFF contre le PSG ce 27 avril... date des quarts de la Delaune ! Une responsabilité d'autant plus grande, cette année, que la finale se déroulera, le 8 juin, à Brest [lire l'Agenda p.23]. # LR





photos © Gael Le Ny

## VIET VO DAO Plus de 170 combattantes, plus de 50 féminines à la Coupe et au Championnat de France FSGT

La Coupe de France (de mini-poussin-es, à partir de 4 ans, jusqu'à cadet-tes, 15 ans) et le Championnat de France (de juniors, 16 ans, jusqu'aux seniors, 45 ans et plus) FSGT de viet vo dao (art martial vietnamien) se sont déplacés, cette année, en Bretagne, dans la commune de Pont-Péan (Ile-et-Vilaine) le week-end des 23-24 mars. Le choix de cette région ne constitue pas véritablement une surprise, comme l'expliquait dans *Ouest-France* (édition Rennes-Métropole du 23-24/03), Jean-François Ruauzel, entraîneur du club hôte, Thiên Long, qui alignait pas moins de 32 compétiteurs et compétitrices : «le Grand Ouest a toujours abrité une forte concentration de pratiquants de viet vo dao depuis le début des années 1970, (...) et au

nom de l'histoire bretonne dans ce sport, la Fédération nous a proposé d'héberger cette 7<sup>e</sup> édition.» Ce furent donc pas moins de 170 combattant-es, dont un tiers de féminines (en plus de la responsable de l'arbitrage, Amina Bucur) et 75 moins de 16 ans, qui se sont affronté-es en combats, exécutions techniques, armées ou à mains nues. Issu-es de 15 clubs originaires de Bretagne, d'Ile-de-France, du Nord et de Normandie - «j'ai été impressionné par les très beaux combats des seniors masculins, preuve qu'il n'y a pas d'âge pour notre art martial», relèvera Farid Belkessa, coordonnateur de la CFA VVD - ils et elles ont offert un beau visage et une belle image de cette discipline dynamique au sein de notre fédération [lire «Voici le viet vo dao FSGT !», *Sport et plein air*, mai 2018]. # NK

## Une rencontre amicale de foot autoarbitré à 7 en pratique partagée

entre joueurs d'équipes du comité FSGT de la Sarthe et celles de l'Adapei s'est tenue le 19 mars. Une rencontre valeur de test pour l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales. «Les premiers échanges avec la FSGT 72 ont été très bons, concrétisés par cette première initiative», témoigne Matthieu Guerin, chargé de mission en activités physiques adaptées, «il était temps parce que cela faisait presque 2 ans qu'ils ne faisaient que s'entraîner...» Si, ce soir là, les joueurs FSGT se sont mélangés à ceux de l'Adapei et d'autres rencontres envisagées, la prochaine étape serait la participation au championnat FA7 sarthois sans que les différences de niveau ne soient trop démotivantes. Mais le FA7 a toujours su s'adapter pour une pratique de tous et toutes !

## NATATION Le Rassemblement national des jeunes nageurs en perte de vitesse

Le Rassemblement national des jeunes nageurs FSGT a accueilli près d'une centaine de nageurs et nageuses ce 24 mars à Bagneux (92) avec un fort contingent venu de la Loire, où cette compétition est devenue une institution puisque le déplacement est organisé par le Comité 42, ainsi qu'une délégation du CN Auby (Nord), et 3 clubs franciliens. L'occasion pour les participant-es - nageurs et nageuses hors temps de qualification - de pouvoir exprimer leur potentiel en vue notamment d'obtenir un «repêchage» pour les Championnats de France FSGT d'été.

Il n'en reste pas moins que la faible participation enregistrée depuis plusieurs années, sans que la nouvelle appellation «national» cette saison n'ait redynamisée ce rassemblement pourtant identitaire de la natation FSGT, a déçu les organisateurs et organisatrices. «Il va falloir que la CFA natation [Commission fédérale d'activité] se pose de véritables questions sur la mise en place de ses compétitions fédérales qui sont des moments forts de notre sport mais effectivement très lourdes à organiser», s'est ainsi fendu Mathieu Fleury, coordinateur de la CFA, tout en souhaitant que la prochaine compétition fédérale, la Coupe nationale par équipes, qui se déroulera les 10 et 11 mai à Autun (Saône-et-Loire) connaitra une participation plus forte avant les fédéraux d'été des 8 et 9 juin. # LR



## SPORTS DE NEIGE Des Championnats de France FSGT de ski et snowboard de haut niveau !

Avant tout rassemblement compétitif mais également de loisir, les derniers Championnats de France FSGT de ski alpin et snowboard ont réuni 215 personnes dont 180 coureurs et coureuses (un tiers de féminines) âgé-es de 11 à 74 ans (un tiers de jeunes), du 29 au 31 mars, station du grand-Bornand (Haute-Savoie). Que ce soit sur le grand géant, le géant ou le slalom, les compétiteurs et compétitrices, issu-es des comités Ile-de-France, Hautes-Alpes, Isère, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Alpes-Maritimes et Haute Savoie, ont fait preuve de «performances de grand niveau dans toutes les catégories» a pu se féliciter la Commission fédérale d'activité (CFA) sport de neige. Et de noter également «une organisation parfaite de la part du collectif glisse 74 qui a joué la carte de intergénérationnelle en mettant en avant les jeunes de 20 ans qui ont pris entièrement part à l'initiative... un élément fort pour l'avenir du comité».

Ce rassemblement faisant suite à l'Assemblée nationale de l'activité 2018 préconisant le développement du loisir au sein des fédéraux, tous les participants et participantes (dont accompagnateurs-trices et organisateurs-trices) ont pu pratiquer du biathlon, des raquettes ou du taret (luge sur 1 ski). Côté [résultats](#), le comité 06 remporte la «Cloche» - récompensant le meilleur comité par cumul des 3 meilleurs temps, dont une féminine, sur le combiné des 3 épreuves - à l'arrachée devant la Haute-Savoie, pour 34 centièmes sur 8 min 42 de course... «Double titre pour les Alpes-Maritimes qui remportent [également] le challenge des médailles», relèvera fièrement le journal *Nice-Matin*, «les 78 participants des AM ont tout donné» et «une mention spéciale pour Matthieu Gueguen (du Club des sports de l'Audibergue-la-Moulière) qui a remporté toutes les épreuves de surf» ! Rendez-vous en 2020 pour remettre le titre en jeu sur les pistes d'Isola 2000 (06) ou celles de Serre-Chevalier (05). # Arnaud Berthier

photo © Keep in tof photographies



# Formation, autonomie, accessibilité UNE PLONGÉE FSGT PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE

Depuis une dizaine d'années, les effectifs de la plongée FSGT ne cessent de croître, passant de 2500 licencié·es en 2008 à environ 4000 aujourd'hui. Une hausse qui s'explique notamment par le dynamisme des acteurs et actrices de cette discipline et la vision de la plongée qu'ils·elles proposent.

# Par Antoine Aubry

La plongée FSGT, c'est... près de 4000 licencié·es réparti·es dans une cinquantaine de comités départementaux et 170 clubs. Les comités les plus importants sont le Val-de-Marne (330 licences répertoriées sur la saison 2018/2019), le Maine-et-Loire (270) et les Bouches-du-Rhône (260). Les femmes sont un bon millier et représente 25% de l'ensemble des pratiquant·es tandis que les jeunes et enfants sont environ 400 (10%).

Sorties explo avec l'ASSE (Association sportive des salariés de l'énergie) subaquatique à Marseille, été 2018 et hiver 2019 (Les Farillons, profondeur jusqu'à 45 m).

**Quel est le point commun entre le Finistère, le Morvan, l'Île-de-France et la Nouvelle-Calédonie ?** Au sein de tous ces départements, régions ou territoires, dans lesquels n'existent pas forcément d'accès direct à la mer ou à l'océan, on trouve de la plongée FSGT ! Et oui, même si elle est plutôt discrète puisque réalisée loin de l'agitation des stades ou des gymnases, la plongée devient une activité physique et sportive de plus en plus importante au sein de la Fédération.

Pour en avoir le cœur net, il suffit de regarder l'évolution de ses chiffres. À l'heure actuelle, on recense près de 4000 licencié·es FSGT dans cette discipline, toutes réparti·es dans une cinquantaine de comités départementaux et près de 170 clubs. Sachant qu'il y a à peine dix ans, la Fédération ne comptait «que» 2500 plongeurs et plongeuses dans ses rangs, on ne peut que saluer le dynamisme de la pratique pour arriver à ce résultat. Un dynamisme qui s'explique par plusieurs raisons...

La première d'entre elles est l'approche qu'a la plongée FSGT de son sport selon François Guillemot de la coordination de sa Commission fédérale d'activité (CFA) et investi dans le domaine de la formation : «Je pense que ce qui plaît, c'est notre état d'esprit. Nous sommes avant tout là pour que le pratiquant se fasse plaisir et se réalise car la plongée, c'est surtout un loisir contemplatif et sans compétition. La performance, les niveaux ou la technique ne servent qu'à mieux apprécier l'activité en toute sécurité, jamais à être meilleur que d'autre.» Celui qui est aussi responsable technique au

sein de l'Association sportive des salariés de l'énergie dans les Bouches-du-Rhône poursuit en assurant qu'il n'y a «pas de dogmatisme ou d'intégrisme chez nous. Nous accueillons les clubs qui cherchent à se rapprocher d'une fédération en phase avec eux.»

«À la FSGT, il y a une liberté pour faire avancer les choses, tout en tenant compte du contexte juridique et social», salue Sabri Bertucat, autre membre de la coordo. «Et contrairement à ce qu'il peut se passer ailleurs, notre débutant est tout de suite orienté vers l'autonomie.» Mais puisque la plongée est la seule discipline sportive qui nécessite un diplôme pour pratiquer, la Fédé n'a évidemment pas hésité à mettre le paquet sur la formation pour réussir cela...

## Faire perdurer la vie associative

«Dans notre activité, la formation a pour but de maîtriser des aptitudes permettant d'évoluer sur des profondeurs de plus en plus grandes en étant encadré puis en devenant autonome», rappelle-t-on du côté de la CFA plongée. «La performance, la maîtrise du geste technique et sa démonstration sont au service du pratiquant pour qu'il puisse profiter de son activité en toute sécurité.»

À partir de ce constat, la plongée FSGT a donc décidé de «chercher avant tout à former des plongeurs conscients, qui n'ont pas de réponse stéréotypée face à une situation et qui sont capables de faire face dans un milieu toujours changeant», assure François Guillemot.



photos : Anaïs Dominici





photos : Romain Lamarche

Ainsi, les cursus de la Fédération se concrétisent par une démarche pédagogique spécifique fondée sur une évaluation continue (permettant aux élèves d'acquérir leurs brevets aux rythmes d'apprentissage de chacun·e), la valorisation de l'expérience des plongeurs et plongeuses (cette discipline sportive devant se pratiquer régulièrement), la mise en situation réelle de plongée ou d'encadrement (afin de mettre en évidence les capacités effectives de l'élève en dehors de toute situation créée artificiellement par un jury). Sans oublier la formation d'encadrant·es de qualité pour gérer tout cela...

Fort d'une trentaine d'adhérent·es, l'AS des salariés de l'énergie l'a d'ailleurs bien compris et «*cherche à motiver chaque nouveau venu pour qu'il devienne à terme initiateur*», indique Anaïs Dominici, sa responsable. «*Actuellement, trois de nos membres qui avaient passé leur baptême de plongée à nos côtés sont en train de devenir des enseignants. C'est essentiel si l'on veut à la fois développer la plongée et faire perdurer la vie associative dans les clubs.*»

Tous ces cursus sont basés sur le «Manuel du Moniteur», le référentiel de formation des qualifications FSGT plongée rédigé par et pour ses acteurs et actrices et reconnu dans le Code du sport, et de nombreuses formations départementales ou régionales en découlent chaque saison. En 2017/2018, plus de 600 brevets ont, par exemple, été délivrés un peu partout en France. S'ils ou elles sont isolés, des plongeurs et plongeuses n'hésitent parfois pas à s'associer pour faciliter l'accès aux formations. C'est notamment le cas de celles·ceux de la Nièvre, du Bas-Rhin et de la Marne qui ont monté un Espace fédéral territorial <sup>(1)</sup> «plongée» dans l'est de la France. Enfin, pour les hauts niveaux de pratiques et les enseignant·es, une douzaine de stages fédéraux sont organisés chaque année. Les deux prochains auront lieu en mai à Talence en Gironde avec la FSGT 33 aux manettes et à Marsa Alam en Egypte, organisé par la Ligue Ile-de-France.

### Renoncer à certains comforts

Autre facteur du dynamisme de la plongée FSGT : son accessibilité ! Quand on évoque cette pratique avec des personnes n'y connaissant pas grand chose, ces dernières ont parfois le réflexe d'imaginer une discipline réservée à une certaine élite car nécessitant forcément des gros frais d'équipements et des accès coûteux aux sites de pratique. Depuis le temps qu'elle s'y intéresse

(son premier club de plongée a été fondée en...1948 ! - lire p.20), la FSGT s'est pourtant toujours efforcée de rendre cette discipline aussi populaire qu'elle peut l'être. Pour cela, il «*faut accepter d'aller à l'essentiel, renoncer à certaines pratiques ou comforts*», explique François Jestin, responsable de la coordination de la Commission fédérale d'activité, responsable technique à l'UST Talençais Plongée Le Nautile et référent plongée FSGT en Gironde. «*Pour limiter les coûts, l'activité du bord de mer ou en lac est par exemple intéressante car elle ne nécessite pas de transport bateau ni son corollaire réglementaire spécifique.*»

Ainsi en Bourgogne-Franche-Comté, les membres du club Morvan Plongée [lire son portrait p.9] se sont pliés en quatre pour rendre le lac artificiel de la Pannecièrre

**Exploration des coursives de l'épave du Chaouen, à Marseille, avec l'ASSE subaquatique, été 2018.**

## PHOTOS ET BIODIVERSITÉ

### La Commission «Environnement & Images»

Sur le site Internet de la plongée FSGT ([plongee.fsgt.org](http://plongee.fsgt.org)) se trouve un onglet «Environnement et Images». Cet onglet, c'est celui de la Commission environnement subaquatique de la Fédération. Partant du constat que la «*découverte, la compréhension et la préservation du monde subaquatique, via l'observation ou l'image, au-delà des spécialistes, peut intéresser chaque plongeur*», la plongée FSGT a fait le choix, dès 2002, de monter une commission destinée à sensibiliser ses pratiquant·es à la faune et à la flore sauvage sous-marine et à sa préservation.

À l'heure actuelle, la Commission est «*en train de travailler sur le référentiel du cursus de formation "environnement et images" pour compléter ce qui est déjà existant et organise des événements dans les comités où sont déjà présents des animateurs "bio" [biodiversité]*», explique Anaïs Dominici, une de ses membres [et auteur des photos page ci-contre]. «*On espère continuer à se développer encore plus car la connaissance du monde marin est vraiment essentielle pour les plongeurs.*» Pour cela, cette commission a d'ailleurs lancé un bulletin d'information, mais surtout une page Facebook @EnvimaBioFSGT qui relaie toutes les informations nécessaires (sorties, formations, etc.) et sur laquelle un concours de photographies FSGT a récemment eu lieu. Les amateurs et animatrices de plongée de la Fédération iront-ils-elles bientôt jusqu'à mutualiser leurs compétences en photo sous-marine ? «*On l'espère bien*», répond Anaïs, «*de belles images, c'est très important pour le recrutement dans les clubs et la sensibilisation à la préservation de la nature des mers et océans.*» À noter que la commission s'engage aussi dans les sciences participatives et la surveillance de la biodiversité via divers programmes et lors d'événements de nettoyage des plages et de la mer notamment avec la fondation Surfrider ([surfrider.eu](http://surfrider.eu)). # AA





Rares sont les bassins qui ont la chance d'en posséder, mais les fosses de plongée sont très utiles pour les amateurs et amatrices de la pratique. Elles permettent de s'entraîner à des profondeurs importantes et aussi de passer certains brevets. Les photos ci-dessus ont été prises lors de l'inauguration de la fosse de la nouvelle piscine municipale de Dunkerque (Nord), le 13 octobre dernier. À l'initiative de la commission FSGT plongée des Hauts-de-France, 22 plongeurs et plongeuses étaient présent·es pour découvrir cette fosse de 20 mètres de profondeur.

accessible à leur sport favori directement depuis les berges. «Comme cela, les amateurs de plongée habitant loin de la mer peuvent vivre leur passion sans dépenser trop d'argent et également rentrer dans une logique de pratique écologique et responsable en évitant de faire des centaines de kilomètres en voiture chaque week-end pour aller plonger», précise-t-on dans le club bourguignon.

Pour diminuer encore plus les coûts de la pratique, certains clubs FSGT mutualisent du matériel (bouteilles, combinaisons et voire même des embarcations !) dans le même esprit que les amateurs et amatrices de montagne-escalade francilien·nes avec la Coop'Alpi<sup>(2)</sup> et cela se fait également à l'intérieur des associations. «Cela permet à des personnes de débiter la plongée sans réaliser un investissement trop important», précise François Jestin. «Il faut aussi noter que dans l'esprit sport pour tous, les encadrants de la FSGT participent aux coûts de chaque sortie», ajoute Pascal Sasso de la CFA.

### La place des femmes dans nos clubs

Si la dynamique de la plongée de la Fédération est à souligner, elle n'aurait jamais eu lieu sans l'investissement de ses nombreux et nombreuses bénévoles. Un travail réalisé à l'intérieur de la Commission fédérale d'activité, de sa dizaine de commissions thématiques qui sont parfois le théâtre de débats très «animés» (les «plongeurs étant souvent des sportifs de caractères», de l'aveu même des concerné·es), mais également

celui fourni par les délégué·es et référent·es dans les comités (élu·es par les présidents de clubs, ils et elles doivent gérer l'aspect politique sportive, le réseau ou encore l'animation pour les premiers et la partie technique pour les seconds) et par toutes celles et ceux qui s'activent pour faire vivre les associations au quotidien. Afin de poursuivre l'élan initié depuis quelques années par tout ce beau monde, la FSGT a mis en place conventions de partenariats avec des centres professionnels de plongée situés sur la Méditerranée et la côte Atlantique en 2008. Ces conventions autorisent ces centres à délivrer des licences et des brevets de la Fédération en mettant en œuvre ses méthodes pédagogiques et fait donc découvrir la plongée FSGT à celles et ceux qui y sont de passage. D'une dizaine en 2011, ils sont aujourd'hui passés à environ 30 et accueillent parfois les clubs FSGT souhaitant utiliser leurs structures professionnelles pour plonger en mer ou réaliser des stages. La plongée FSGT est également très présente sur la toile via les réseaux sociaux ([groupe Facebook](#)) et son site Internet ([plongee.fsgt.org](#)), qui sont respectivement «utile pour nous rapprocher des licenciés sans passer par les canaux de diffusion classique et faire émerger de nouvelles synergies entre clubs et membres de la CFA» (François Guillemot) et une «vitrine importante de notre pratique et ses spécificités» (François Jestin), pour se développer davantage.

Ce qui ne l'empêche pas de lister des thèmes sur lesquels elle va devoir se pencher afin de faire encore mieux : «la place des femmes dans nos clubs et surtout dans nos instances», le développement d'une réelle pratique enfants et jeunes «car nous avons déjà des outils formidables pour cela», l'apnée et la randonnée subaquatique ou un maillage territorial encore plus développé, énumèrent certain·es plongeurs et plongeuses interrogé·es à ce sujet. Mais pas la peine de s'inquiéter devant l'ampleur de la tâche assure François Jestin : «Le monde de la plongée évolue et la FSGT doit rester visible et améliorer ses outils. Mais la vision que nous développons est avant tout basée sur l'Humain et a encore de belles heures devant elle...» #

(1) Lancés en 2017, lors de l'Assemblée générale de la FSGT, les Espaces fédéraux territoriaux (EFT) ont pour objectifs de créer une «stratégie fédérale de développement basée sur l'analyse sociologique des besoins de la population, la mise en œuvre de projets communs et le renforcement du maillage territorial».

(2) La CoopAlpi est une coopérative inter-associative qui a mis en place un système interne de prêt de matériel entre les clubs de montagne-escalade de la région parisienne qui y adhèrent. Pour plus de détails, lire Sport et plein air n°565, décembre 2012 : «CoopAlpi, coopérative associative : Montagne-escalade contre la sélection par l'argent».

photos : Alain Nedelec

## HANDISUB

### Plonger en pratique partagée

Une des particularité de la plongée FSGT est de vouloir rendre cette discipline accessible au plus grand nombre possible ! Cela inclus évidemment les personnes en situation de handicap... Exemple en Seine-Saint-Denis où le Red Star Club Montreuillois s'investit depuis plusieurs années dans la plongée partagée en réalisant des baptêmes avec des patients et patientes de centres médicaux et en intégrant une plongeuse avec un handicap auditif dans ses rangs.

«À la FSGT, la plongée handi se développe grâce à des moniteurs et une commission motivés !» s'exclame Pascal Sasso, de la Commission fédérale d'activité plongée. À terme, l'objectif est de «rendre les régions autonomes en y formant des animateurs et moniteurs handi». Un travail déjà bien entamé (on compte pas moins de 120 encadrant·es de plongée partagée formé·es dans une quinzaine de comités en l'espace de seulement 4 ans) et qui n'est pas prêt de s'arrêter. La preuve en est avec le comité de Haute-Garonne qui accueillera un stage d'animateur·rices de plongée handi ces 11 et 12 mai à Toulouse. Plus d'info sur [plongee.fsgt.org](#) > [Handisub](#). # AA



Morvan Plongée fait partie de ces clubs FSGT subaquatiques qui sont situés bien loin de la mer ou de l'océan. Mais habiter dans la Nièvre n'empêche pas la quarantaine de ses membres de s'activer sur tous les fronts pour tenter de proposer une plongée des plus populaires... Bien au contraire ! # Par Antoine Aubry

## Morvan Plongée

# PLONGER LOIN DE LA MER ET DE MANIÈRE POPULAIRE !

Situé dans le Parc naturel régional du Morvan (Nièvre), le lac de la Pannecière propose

chaque semaine (ou presque) un ballet plutôt inhabituel dans le coin. Sur un de ses rivages, plusieurs hommes et femmes muni-es de combinaisons et de bouteilles de plongée s'immergent dans l'eau (dont la température varie entre 5°C l'hiver et 27°C l'été), disparaissent pendant une trentaine de minutes avant de remonter à la surface et de regagner les berges. Ce petit groupe fait partie de Morvan Plongée, une association affiliée à la FSGT.

Aujourd'hui fort d'une quarantaine de membres âgés de 8 à 63 ans et venu-es de tous les coins de ce département de 200 000 âmes, Morvan Plongée a été créée en 2011. «On a commencé en fédération délégataire, puis nous avons entendu parlé de la FSGT», se souvient Sébastien Gautier, l'un des cofondateurs et actuel président. «Le lundi suivant, rendez-vous était pris avec Jean-Luc Cottin, alors président du comité de la Nièvre, et nous avons rejoint la Fédération trois semaines plus tard.» «Quand ils sont venus nous proposer de la plongée dans le Morvan, j'ai été plutôt surpris», avoue Jean-Luc en riant. «Mais nous n'avons pas hésité à nous lancer dans cette aventure !»

La FSGT 58 sera d'ailleurs d'un grand soutien au club dans la création de sites de plongée sur le lac artificiel de Pannecière. Idéal pour la pratique de cette discipline compte tenu du fait qu'il offre une bonne visibilité («parfois jusqu'à 6 mètres !» s'exclame-t-on au club), de jolis paysages sous-marins (dont d'anciens ponts de la vallée de l'Yonne submergés près desquels se trouvent poissons et écrevisses) et qu'il y a peu de circulation nautique, ce lac d'une superficie de 520 hectares dispose maintenant de 7 sites balisés par les membres de Morvan Plongée. Tous sont accessibles depuis le bord et leurs profondeurs varient de 6 à 40 mètres. «Porté auprès du Conseil départemental de la Nièvre, ce projet a nécessité énormément de démarches administratives et de réunions en sous-préfecture», indique Sébastien Gautier. «Le comité nous a beaucoup aidé et nous avons pu commencer à utiliser les sites à l'été 2014 sous le regard de la presse locale [Le journal du Centre, 27/06/2014] et les caméras de France 3 région [France 3 Bourgogne-Franche-Comté, 22/08/2014]. Aujourd'hui, 500 immersions s'y déroulent chaque année et nous accueillons de temps en temps des associations FSGT (et pas que) d'autres départements souhaitant découvrir les lieux.» (\*)

### Ce qu'on recherche, c'est le sport pour tous

Souhaitant développer une plongée des plus populaires, Morvan Plongée s'est parfaitement retrouvé dans l'état d'esprit de la FSGT. «Nous, ce qu'on recherche, c'est le sport pour tous», confirme-t-on du côté du club



photo : Sébastien Gautier

nivernais. «Et dans notre département, si loin de la mer, le coût de la pratique dans les associations de plongée est souvent élevé avec un service qui ne correspond pas toujours. Chez nous, l'adhérent paie sa licence, l'équipement lui est fourni et il ne dépense pas plus de 10 euros par sortie en lac.» «On a aussi beaucoup apprécié le fonctionnement de la plongée FSGT qui mêle à la fois une rigueur indispensable dans cette discipline et une certaine forme souplesse», enchaîne Sébastien Gautier. «Les formations y sont pédagogiques et valorisantes et nous possédons à ce propos 5 formateurs dans nos rangs.»

«On apprécie le fonctionnement de la plongée FSGT qui mêle à la fois une rigueur indispensable dans cette discipline et une certaine forme souplesse.»

Pendant les mois de décembre, janvier et février, quand le niveau du lac de la Pannecière est bas et la météo pas vraiment clémente, les adhérents et adhérentes (elles représentent 20 % des effectifs) du Morvan Plongée qui décident de passer des brevets supérieurs en profitent pour suivre leurs cours théoriques. L'hiver est aussi l'occasion de réaliser des stages (apnée, sauvetage mannequin, perfectionnement palmage, etc.) tandis que des sorties en mer sont proposées au retour des beaux jours. Cette période coïncide également avec la participation du club au Challenge de l'entreprise la plus sportive, organisé par comité de la Nièvre pour faire découvrir des activités physiques et sportives à des salarié-es du département. «Afin de montrer le site sur lequel il évolue, Morvan Plongée met en place une course de pédalos sur le lac lors de l'étape du Challenge qu'il accueille», explique Pierre Rodriguez, l'actuel président de la FSGT 58. «Cette année, il va aussi proposer aux 600 licenciés du comité de venir faire leur baptême de plongée à leurs côtés lors de trois dates. Le tout gratuitement, évidemment !» #

Première mise à l'eau «officielle» dans le lac de Pannecière à l'occasion de l'inauguration de la base plongée, fin juin 2014.

(\*) Plus d'infos sur [fsgt.org](http://fsgt.org) > Les Comités > Bourgogne-Franche-Comté > Comité 58 > Activités > [Plongée](#).



## AG 2019 de la FSGT

# UNE BELLE DYNAMIQUE SE POURSUIT

Fédérer, revendiquer, construire... trois mots qui ont accompagné les 170 participant·es à l'Assemblée générale de la FSGT qui s'est tenue à La Palmyre (17) du 29 au 31 mars 2019. Sans aucun doute, une édition qui restera gravée dans les annales de par la qualité de ses contenus, de l'environnement de travail et de par la volonté de toutes et tous d'œuvrer à la reconnaissance et au développement d'un sport associatif fédéré de qualité. Retour sur les enseignements. # Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj



L'Assemblée générale de la FSGT 2019 a réuni 170 participant·es, plus d'un tiers de femmes, issu·es d'une vingtaine de comités ou ligues et d'une dizaine de Commissions fédérales d'activités (CFA) à La Palmyre, en Charente-Maritime, du 29 au 31 mars. Pendant trois jours, séquences en plénière, travaux de groupes et temps informels se sont complétés pour faire le bilan d'une saison presque écoulee et se projeter vers l'avenir : se mobiliser pour la promotion de la vie associative fédérée dans sa diversité, se fédérer autour de valeurs communes et construire de nouveaux contenus d'activités et de formation répondant aux besoins de la population. Un grand merci au comité d'accueil composé du comité des Deux-Sèvres, du comité de Gironde, de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et de clubs locaux pour la qualité et la générosité de leur hospitalité, ainsi qu'à tous les animateurs et animatrices et participant·es pour leur préparation, bienveillance et assiduité.

### Faire connaître et reconnaître nos spécificités

«Le sport est un un droit, pas une marchandise.» Une fois encore ce slogan a parfaitement résonné lors de l'ouverture de cette Assemblée générale, en écho au développement de l'individualisation et de la marchandisation des pratiques sportives face à un service public en cours de délabrement. Avec la présence à nos travaux de Christian Babonneau, président de la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), l'élection de la FSGT au sein du Conseil d'administration de l'Agence nationale du sport [lire [Sport et plein air, avril 2019](#), p.12] a été pointée comme un élément



photos : Jean-Marie Bonnin

important de reconnaissance du rôle des fédérations affinitaires et multisports, et d'une démarche de travail collective à développer au niveau territorial pour être présents au maximum dans les lieux d'information et de décision.

Tous les participant·es étaient unanimes pour faire de la visibilité de nos spécificités et de nos problématiques une priorité en matière de communication. À ce titre, la qualité des campagnes de communication menées cette année avec des vidéos et des dossiers dans *Sport et plein air* adaptés et fidèles à nos valeurs, a été soulignée. Elle doit être renforcée, notamment en début de saison pour accueillir nos nouveaux clubs. La formation des dirigeant·es de la FSGT est également essentielle pour garantir la construction d'un projet collectif à la hauteur des enjeux et pour développer notre capacité à résister. La perspective des élections municipales en 2020 doit être l'occasion de formaliser un plaidoyer de la FSGT sur la question des financements et des équipements sportifs publics, tout en essayant de convaincre les collectivités territoriales de notre poids et de nos atouts pour le développement du sport pour le plus grand nombre.

La question des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (JOP 2024) était également à l'ordre du jour : face à des JOP trop élitistes, déconnectés des besoins de la population et dominés par des enjeux financiers et marchands, quelle réappropriation des valeurs de l'olympisme par la FSGT et quel projet alternatif ou complémentaire doit-elle proposer à l'aune de ses 90 ans ? Enfin, l'accueil des migrant·es au sein de la vie associative et sportive a retenu l'attention d'un certain nombre de militants et militantes présentes. La FSGT, ses clubs et ses comités ont su créer les conditions de





## FINANCES

### Se doter d'un cadre de ressources communes

la solidarité à l'image de la maraude organisée dans les Alpes en février 2019, comment mutualiser et partager plus largement ces expériences ?

#### Se développer au niveau local avec des rassemblements fédéraux

«*Nous n'avons rien à vendre, mais tellement à offrir*», pourrait être un nouveau slogan de la FSGT. Lors des échanges sur la stratégie de développement de la FSGT au travers des épreuves et des rassemblements fédéraux, toutes et tous ont mis en avant la nécessité de viser les innovations en matière de contenus et de modalités d'organisation. Intégrer des actions de formation aux épreuves fédérales, penser des dimensions non compétitives, ouvrir une partie des épreuves au grand public, aux familles, etc. Nos spécificités font notre force, mais nous savons mal les rendre visibles, à commencer par nos épreuves et rassemblements fédéraux qui sont des vitrines tant pour nos athlètes et nos clubs que pour l'extérieur. Une fois encore, l'enjeu d'une communication fédérale déclinée pour chaque épreuve est réaffirmé. Les marges de développement sont encore immenses.

Une meilleure coordination entre tous les acteurs et actrices parties prenantes d'une manifestation fédérale est absolument essentielle pour rendre crédible et visible notre projet sur un territoire donné. Constituer un collectif d'organisation composé de la Commission fédérale d'activité, des comités départementaux et régionaux et de leurs commissions d'activités, du club, ainsi que de la municipalité semble faire consensus. La prise en compte du développement durable dans le sens d'un travail de proximité avec les acteurs associatifs et économiques locaux, artisans en particulier, est une idée nouvelle ayant émergé. Pourtant essentielle pour mutualiser les acquis, la question de l'évaluation est actuellement trop peu prise en compte. Enfin, la question des moyens est capitale. Aujourd'hui, les freins sont nombreux pour certaines activités nécessitant des frais liés aux médecins, aux secours ou à l'aménagement des espaces. Doit-on imaginer un budget commun et mutualisé entre toutes les activités ? Le débat est lancé.

#### Faire de la politique de formation une priorité partagée

«*Engagez-vous !*» pourrait, quant à lui, être le slogan porté par le domaine Formation de la Fédération, qui a fait de cette Assemblée générale 2019 le lieu de mobilisation pour impliquer les militant·es dans la mise en œuvre des actions proposées en 2019 et 2020. Quatre axes de travail ont été partagés pour renforcer la transversalité de la politique de formation FSGT.

Dans un contexte économique et politique en évolution, avec notamment le transfert du CNDS (Centre national pour le développement du sport) vers l'Agence nationale du sport, et des difficultés financières rencontrées par un certain nombre de structures FSGT, cette Assemblée générale était l'occasion d'actualiser les informations relatives à la gouvernance du sport et aux financements publics et de décider d'un calendrier commun. Un collectif de travail va se mettre en place pour travailler au mieux les critères partagés de répartition des financements publics, dont les anciens crédits du CNDS qui seront assumés par les fédérations à partir de 2019 pour certaines et dès 2020 pour la FSGT [lire dans *Sport et plein air*, mars 2019, notre [dossier «Nouvelle Agence nationale du sport»](#), mars 2019, l'article «*Financement du sport, le grand flou*»]. Par ailleurs, à l'unanimité, l'Assemblée générale a décidé de profiter du contexte pour généraliser sur chaque territoire en 2019 les demandes de subventions CNDS. L'heure est à la revendication de moyens publics essentiels à la reconnaissance de la vie associative et sportive fédérée. # EBO



*Au total, 13 heures de travaux ont mobilisé les participant·es pendant trois jours. 8 heures en plénière et 5 heures en groupes ont permis de faire de cette AG un temps d'information, d'échanges, de débats et d'organisation collective. Les temps informels en soirée, ainsi que les 3 heures dédiées aux activités physiques, sportives et au tourisme ont également contribué de la rencontre interpersonnelle et de la découverte.*

Tout d'abord, la formation des dirigeant·es, des formateurs ou formatrices et des animateurs ou animatrices des activités physiques et sportives associatives apparaît comme la priorité pour garantir la pérennité de la Fédération en «*fabriquant*» des militant·es et en transmettant les valeurs et le projet FSGT. Le second axe relève de l'organisation du maillage territorial pour animer le réseau de compétences et fluidifier les relations entre les structures. La «*théorisation de nos pratiques*» ou comment transmettre l'héritage, capitaliser et partager les contenus pédagogiques et didactiques de nos activités est un troisième axe essentiel pour continuer à innover et à affirmer la spécificité FSGT. Enfin, la contribution à une culture commune FSGT sera la seule garantie d'une cohérence globale de la politique de formation de la Fédération. Parmi les questions à continuer de travailler notamment dans la perspective de mise en place d'un centre de formation : quel cadre commun et quelles marges de manœuvres territoriales, quel équilibre entre les formations à distance et le besoin de liens humains ?

À un an de l'Assemblée générale électorale qui se tiendra à La Napoule (06) les 27, 28 et 29 mars en 2020, les enseignements de cette édition 2019 méritent d'être pris en compte pour continuer ensemble à «*faire fédération*». L'ambiance et la cohésion de travail, l'émergence de nouveaux et de nouvelles militant·es, la «*fierté*» du projet et des valeurs de la FSGT, la vitalité de propositions nouvelles, sont autant de facteurs qui contribueront sans aucun doute à la réussite de la FSGT dans sa nouvelle et nécessaire métamorphose. #





À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Commission de ski de la fédération japonaise NJSF-Shintairen, cette dernière a invité une délégation FSGT à venir célébrer l'entente entre nos deux fédérations. 3 membres de la CFA Sports de neige (issus des comités 06, 74 et 64) s'y sont ainsi rendus début mars pour 11 jours de formation, de temps institutionnels mais aussi de compétitions auxquelles tous ont participé, Xavier Guichenal (Haute-Savoie) s'illustrant en montant sur la plus haute marche d'un des podiums.

Le 24<sup>e</sup> Rassemblement des gestionnaires FSGT se tiendra les 3 et 4 juin à Sète (Hérault). Piloté par le Domaine des comités, il s'adresse en priorité aux responsables des comités, bénévoles ou salarié-es, en charge de l'accueil et l'accompagnement administratif des clubs affiliés. Néanmoins, les responsables de clubs qui le souhaitent peuvent s'y inscrire. Les participant-es auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur des thématiques qui les concernent au premier chef : les assurances, la fin du CNDS (Centre national de développement du sport) et ses suites, les procédures disciplinaires (sportives et associatives), la reprise de saison 2019/2020. Informations et inscription (jusqu'au 27 mai) : [cathy.denis@fsgt.org](mailto:cathy.denis@fsgt.org).

## CTS : 31 fédérations non olympiques exigent une réelle concertation

31 fédérations non olympiques, dont la FSGT, ont réaffirmé, dans un communiqué daté du 10 avril, leur soutien aux Conseillers techniques sportifs (CTS) suite à la fuite dans la presse de l'existence d'une «note blanche» sur le transfert progressif des CTS placés auprès des fédérations. 50% seraient détachés vers celles-ci sur la base du volontariat à l'horizon 2025, puis par un «détachement d'office pour les effectifs résiduels». Si le mode de gestion est à revoir pour une meilleure coopération entre le ministère des Sports, les fédérations sportives et les CTS, les signataires confirment le rôle indispensable que jouent ces fonctionnaires : «La formation, les innovations sportives, l'accompagnement de commissions d'activités, le maillage territorial, le haut-niveau, sont au cœur de leurs missions de travail pour permettre de structurer au mieux l'offre associative au plus près des besoins des associations et des bénévoles.»

À terme, ce détachement risque d'accroître les inégalités : «Malgré des compensations financières versées au départ par le ministère des Sports, seules les fédérations qui en auront les moyens pourront assumer à terme le maintien en leur sein.» Enfin, à l'heure d'une nouvelle gouvernance du sport, dite partagée, et de la mise en place d'une Agence nationale du sport, elles en appellent «à une véritable co-construction des politiques publiques en matière de sport et à des décisions partagées concernant les moyens publics à allouer, et à répartir équitablement, au développement du sport, en particulier associatif». Le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) est interpellé pour intervenir en ce sens. «À cinq ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le désengagement de l'État se poursuit et avec lui l'espoir de plus en plus faible d'un héritage, pourtant promis, en faveur de l'accès au sport pour le plus grand nombre.» # Emmanuelle Bonnet Oulaldj

## RENCONTRES SPORTIVES MÉDITERRANÉENNES en avril 2020

Dans un an, la FSGT et son comité des Bouches-du-Rhône poseront la première pierre d'une dynamique sportive populaire en Méditerranée avec l'organisation, en avril 2020, à Marseille, d'une grande initiative multisports méditerranéenne placée sous le double signe de l'olympisme et de la solidarité et portée par le Domaine international fédéral. Pour cette première édition, qui se veut à échelle raisonnable, 4 unions partenaires seront privilégiées : l'Uisp-Italie (avec qui la FSGT travaille étroitement sur la conception de ce premier rassemblement), la Fast-Algérie, l'ONCST-Tunisie et l'Ucec-Catalogne. Les activités sportives organisées devront avoir trois caractéristiques : être communes à ces fédérations ; être ancrées dans le comité FSGT 13 ; permettre, en plus de la forme «traditionnelle» de l'activité, d'en proposer une déclinaison «innovante». Sont donc pressentis pour l'instant le football

autoarbitré à 7 et le walking foot, le volley-ball 6x6 et le volley équimixte, ainsi que la pétanque, activité méditerranéenne par excellence. Une première rencontre internationale en PGA (Productions gymniques et artistiques) est également envisagée.

Ces olympiades populaires seront l'occasion de se réapproprier l'esprit et les valeurs fondatrices de l'olympisme. Enfin, à l'heure où la FSGT et ses clubs affirment leur solidarité en actes avec les populations migrantes et réfugiées, ce rassemblement constituera une belle opportunité de la faire vivre au grand jour. À plus long terme, l'ambition est d'organiser ce rassemblement à intervalles réguliers, dans un pays d'implantation tournant, et d'en faire un projet réellement partagé par les autres unions de la Méditerranée, gage de son développement et de sa pérennité. # Marion Chaizemartin

## Le DOMAINE DES ACTIVITÉS à la rencontre des COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

La coordination du domaine des activités a pris la décision, cette saison, d'aller à la rencontre des comités départementaux et de leurs commissions départementales d'activités. Avec un double enjeu : affiner la connaissance de l'organisation départementale des activités FSGT et renforcer le lien entre le niveau national et départemental dans l'impulsion des politiques fédérales d'activité.

Après le Finistère au mois d'octobre et avant les Alpes-Maritimes au mois de mai, des membres de la coordination du domaine se sont rendus à Sin-le-Noble (59), le 21 mars, et ont échangé avec 19 responsables départementaux du comité du Nord issues de 8 activités implantées localement. Si les activités «traditionnelles» y restent importantes (natation, judo, athlétisme, pétanque), elles connaissent de relatives baisses d'effectifs... Ssoulignons, toutefois, la forte dynamique de la marche nordique lancée suite à une formation fédérale accueillie dans le département en 2013.

Une rencontre qui aura également permis de revenir sur certaines difficultés rencontrées par les clubs dans leur lien avec les Commissions fédérales d'activités (CFA) : si de nombreux et nombreuses responsables nordistes y sont impliqués (ce qui contribue notamment au fait que le comité 59 soit celui qui ait accueilli le plus de championnats fédéraux ces six dernières saisons), d'autres, plutôt investis dans les commissions départementales, reconnaissent être parfois en décalage avec les orientations prises par leur CFA jusqu'à assumer des remises en cause locales, par exemple sur les modalités d'organisation des épreuves fédérales.

Ce riche échange pousse la coordination à poursuivre ce type de rencontres qui facilitera l'intégration des comités départementaux dans la coordination du futur Pôle fédéral des activités et culture sportive tel que pensé dans le cadre de la réorganisation du siège fédéral dès la saison prochaine. # Thomas Fontenelle



**NOUVEAUTÉ**

infos/achat en ligne/fiches de jeux en libre téléchargement  
[www.editions-sportpopulaire.org](http://www.editions-sportpopulaire.org)  
ou bon de commande ci-dessous

# DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS #2

## & DES PRATIQUES HANDI-VALIDES

70 fiches de jeux dans 6 sports  
& en pratiques partagées

*acrosport, basket-ball, double dutch, tennis de table, skateboard, volley-ball*



Ce deuxième tome de l'ouvrage à succès DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS et ses 70 fiches de jeux pour «débuter et progresser en jouant» vient compléter les 11 activités (120 fiches de jeux) du premier tome, auxquelles s'ajoute tout un chapitre – démarche inédite dans ce type de production – pour encourager les pratiques partagées avec des enfants en situation de handicap sans être «spécialiste» de la question. **180 pages / spirales / 18 euros**

Je commande ..... DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS#2 x 18 euros = ..... euros

Frais de port offerts

[Commande en nombre « offre spéciale clubs et comités FSGT », nous contacter : [editions@fsgt.org](mailto:editions@fsgt.org)]

Chèque à l'ordre de «FSGT»

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

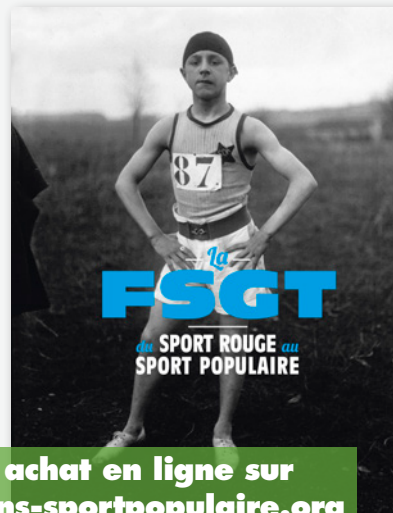
.....  
.....

À retourner à :

FSGT - Cahiers du sport populaire  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex

Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 52

À l'occasion des 80 ans du Front populaire un beau roman illustré mettant en scène des sportifs/tives amateurs/trices de la jeune FSGT écrit par **Didier Daeninckx** aux éditions Gallimard



Une co-édition La ville brûle & Sport et plein air un bel ouvrage de 240 pages, richement illustré, retraçant les petites et la grande Histoire(s) de la FSGT

édition limitée spéciale FSGT  
25 euros

ou achat en ligne sur [editions-sportpopulaire.org](http://editions-sportpopulaire.org)

25 euros

- Je commande «Un parfum de bonheur» = 25 euros / frais de port offert
- Je commande «La FSGT du sport rouge au sport populaire» = 25 euros / frais de port offert
- Je commande les 2 ouvrages = 50 euros / frais de port offert

[pour toute commande en nombre (à partir de 5 ouvrages), nous contacter]

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

.....  
.....

Libeller la facture au nom de :

.....  
.....

À retourner, avec votre règlement, chèque à l'ordre de «FSGT», à :

FSGT - 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex // Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 65

Parfois sous-estimée, l'hydratation joue pourtant un grand rôle chez les sportifs et les sportives amateurs-rices. S'hydrater pendant une activité physique et sportive permet d'éviter une baisse de performance, de diminuer le risque de blessure et de récupérer correctement. À condition de savoir quoi boire, quelles quantités et à quels moments... # Par Antoine Aubry

# Blessures, performances, récupération... DE L'IMPORTANCE DE L'HYDRATATION

Si elle contribue à «*l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable*» dans le monde comme l'assure l'Organisation des nations unies, l'eau est surtout indispensable au bon fonctionnement de l'organisme humain. Dans la vie de tous les jours évidemment, mais aussi pendant des activités physiques et sportives...

En effet, notre corps est majoritairement composé d'eau. Cette dernière est fondamentale lors des échanges entre les différents secteurs de l'organisme, elle est présente dans les cellules, elle élimine les déchets, etc. Or, au moment de faire du sport, les métabolismes musculaires sont activés et produisent de la chaleur. Afin de maintenir une température centrale normale (à 37°C), le corps déclenche des phénomènes physiologiques comme la radiation, la ventilation et la sudation qui vont évacuer cette chaleur, mais également de l'eau. Jusqu'à trois litres dans des efforts physiques intenses ! Des pertes importantes qui peuvent conduire à une déshydratation.

«*Manque d'eau et de sels minéraux dans le corps, essentiels au bon fonctionnement de l'organisme*», ainsi définit sur le site Internet de l'Assurance maladie (ameli.fr), la déshydratation, dont la forme la plus grave compromet le bon fonctionnement des organes vitaux et peut devenir très dangereuse pour la santé, se révèle en premier lieu par la soif, les lèvres sèches, une perte de poids débutante, une fatigue anormale et/ou une perte de force. Et cet état physiologique n'est pas sans conséquence lors d'une activité physique et sportive...

Car une déshydratation survenant à ce moment-là «*impacte forcément les performances des pratiquants*», explique le docteur Denys Barrault, président de la Société française de médecine de l'exercice et du sport (SFMES). «*Le manque d'eau est susceptible de diminuer de 30% la performance musculaire et donc de limiter la dose d'efforts que l'on pourra fournir*». Elle multiplie également le risque de crampes et celui de blessures puisque l'état de fatigue qu'elle entraîne «*altère le fonctionnement des muscles et du cerveau, ce qui augmente les chances de se faire mal*», assure le président du SFMES. «*La déshydratation, même légère, est presque constamment retrouvée dans les circonstances de survenue de nombreuses lésions comme les tendinites, les elongations ou les claquages*», confirme le docteur Frédéric Maton de l'Institut de recherche du bien-être, de la médecine et du sport santé (IRBMS) <sup>(1)</sup>.

## Boire en petite quantité

Pour éviter cela, il est essentiel de bien s'hydrater dans la journée (entre 1 et 1,5L/jour chez les adultes) pour compenser les pertes naturelles et au moment d'une activité physique ! Mais pas n'importe comment, prévient toutefois le Dr Barrault : «*Lors d'une pratique sportive, il faut boire de l'eau, mais toujours avant d'avoir soif (sinon, cela indique que la déshydratation est déjà là) et toujours par petite quantité. En ingurgitant un litre entier en quelques minutes, il y aura un poids dans l'estomac qui va gêner le sportif et l'empêcher d'évoluer à son meilleur niveau. Pendant un effort d'endurance prolongé, type course ou vélo, réalisé en compétition comme à l'entraînement, il est ainsi conseillé de boire plusieurs gorgées toutes les 15 minutes tandis qu'on pourra profiter d'un arrêt de jeu dans les sports collectifs ou d'un changement de côté au tennis*».

«*Mais la nécessité de boire dépend du sport et des modalités de sa pratique*», poursuit-il. «*Ce n'est pas en courant une quinzaine de minutes le soir que vous risquez une déshydratation. La sudation est, en revanche, un bon indicateur. Si vous commencez à transpirer, il faut commencer à vous hydrater*». Une attention particulière doit aussi être portée aux seniors et aux enfants lors d'une pratique sportive, les premiers ressentant moins la soif et les seconds ayant encore plus besoin de s'hydrater que les adultes (leurs corps contenant plus d'eau).

## Uniquement de l'eau ?

S'hydrater ok, mais uniquement avec de l'eau ? «*Oui !*» s'exclame l'ensemble des médecins interrogés. Du robinet, de source ou minérale, mais de l'eau (et à bonne température, lire l'encadré ci-contre). Si on observe

## FROIDE OU CHAUDE ?

### Boire de l'eau, mais à quelle température ?

Lors d'un effort, certains sportifs et sportives ont tendance à choisir une eau très fraîche pour se refroidir. Si elle va certes permettre de baisser votre température corporelle, une «*eau glacée n'est pas adaptée pendant la pratique sportive puisqu'elle risque de provoquer des troubles digestifs*», explique le docteur Denys Barrault, président de la Société française de médecine de l'exercice et du sport (SFMES). «*J'invite donc les amateurs de sports à plutôt boire de l'eau à une température tempérée, même en cas de fortes chaleurs*». Et, inversement, boire de l'eau très chaude, à l'exemple de certain·es habitant·es des déserts comme les Bédouin·es - via le thé - plusieurs fois par jour, pour lutter contre la chaleur ? «*Cette technique accélère le processus de sudation et permet effectivement de refroidir leur corps, mais elle n'est d'aucune utilité chez les sportifs qui doivent s'hydrater avec une eau dont la température idéale est entre 13 et 15°C*», répond le médecin du sport Jean-Jacques Menuet. «*Néanmoins, boire des petites gorgées d'une eau plus chaude (30°C max.) lorsqu'il fait très froid peut être bénéfique chez les sportifs asthmatiques (cela dilate les bronches) et offrir un confort psychologique non négligeable*». # AA





parfois des footballeurs professionnels se gaver de boissons énergisantes <sup>(2)</sup> en plein match, cette habitude n'est pas à reproduire estime le docteur Frédéric Maton : «Deux raisons expliquent cette recommandation : d'une part, leur composition en sucre, minéraux, vitamines, et autres substances, n'est pas adaptée aux besoins de l'organisme dans ces situations d'effort. D'autre part, cette consommation expose à des risques potentiels sur la santé (mauvaise hydratation, fuite minérale, troubles du rythme, effets cardiovasculaires...). (...) Les recommandations du fabriquant qui préconise de mélanger une canette de boisson énergisante avec de l'eau lors d'un effort physique, n'apparaissent pas suffisantes ni pour hydrater correctement les sportifs, ni pour diminuer les effets secondaires et la toxicité potentielle de certains composants.» Sans oublier l'éventuel risque de dopage...

En cas de coup de mou, il est en revanche possible d'opter pour des boissons dites énergétiques si l'on n'a pas un apport alimentaire solide (comme une barre de céréales) à portée de main. Et plutôt que d'acheter des boissons commercialisées dont la composition en sucre est souvent trop élevée, le Dr Maton invite les athlètes à réaliser leurs propres recettes. Il en propose d'ailleurs une dans un article consacré aux cyclistes : «La base d'une boisson d'effort peut se résoudre à additionner 3 sucres dans un bidon d'un demi litre d'eau. Non seulement la teneur en glucide est correcte, mais le sucre en morceau (mélange de glucose et fructose) est également très bien assimilé à l'effort. Si certains cyclistes sont gênés par le goût sucré, qui se renforce à l'effort, le sucre peut être remplacé par du sirop de fruit ou du jus de raisin dilué. (...) En ce qui concerne l'apport en sel, il n'est nécessaire qu'en conditions climatiques chaudes, à raison de 1g/litre, soit une petite pincée dans un bidon.» Parfaitement adapté pour les amoureux et amoureuses de la petite reine, ce mélange convient parfaitement tout autant aux amateurs et amatrices d'autres sports et auquel on peut également ajouter un peu de citron pour la vitamine C et le goût.

Si une bonne hydratation pendant une activité physique et sportive est indispensable pour maintenir le plus longtemps possible son niveau de performance et éviter un maximum de blessures, elle est tout aussi nécessaire après un entraînement ou une compétition. «Associée aux étirements, l'hydratation reste un facteur essentiel de récupération en favorisant l'élimination des déchets

musculaires acides, et en restituant le stock minéral consommé lors de l'effort», juge le docteur de l'IRBMS. Des propos validés par le docteur Denys Barrault, ce dernier invitant les sportifs et sportives à «boire de grosses quantités d'eau après le sport et à prendre des repas avec des aliments qui hydratent beaucoup comme les crudités, fruits, soupes, tisanes, etc.» Afin d'être prêt·e pour vos prochaines sessions, dans lesquelles vous n'oublierez évidemment plus votre bouteille... d'eau ! #

(1) Toutes les citations du docteur Frédéric Maton sont issues du site Internet de l'Institut de recherche du bien-être, de la médecine et du sport santé ([www.irbms.com](http://www.irbms.com)). Son médecin chef, le docteur Patrick Bacquaert, nous a aimablement autorisés à les reproduire.

(2) «Le terme "boissons dites énergisantes" regroupe des boissons qui se présentent comme possédant des propriétés stimulantes tant au niveau physique qu'intellectuel.» Source : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Lire aussi «Boissons énergisantes et sportifs», Sport et plein air n°557, janvier-février 2012.

## BOIRE DE L'EAU DANS L'EAU ?

### Activités aquatiques, subaquatiques... et hydratation

Puisque leurs disciplines se déroulent dans l'eau, les nageurs·ses, les apnéistes ou les plongeurs·euses souffrent-ils·elles moins de la déshydratation ? «Oui», répond le docteur Denys Barrault, président de la Société française de médecine de l'exercice et du sport. «Cela s'explique par le fait que la déshydratation du corps est liée à l'augmentation de la température centrale. Ces sportifs évoluant dans un milieu hydrique plus frais que leur corps et leurs efforts étant moins intenses que ceux des coureurs par exemple, il y a moins de risque de surchauffe.»

Néanmoins, le docteur Marc Rozenblat, président du Syndicat national des médecins du sport-Santé, ne manque pas de conseiller à ces sportifs et sportives «d'essayer de boire une à deux gorgées d'eau toutes les 20 minutes». Avec une bouteille posée le long du bassin pour les nageurs·euses en piscine ou sur une bouée pour les adeptes de la randonnée subaquatique en apnée et qui ne veulent pas s'exposer à d'éventuelles crampes. Pour les plongeurs et plongeurs, difficile de boire de l'eau avec un équipement très rarement adapté pour cela. Pour éviter des désagréments pendant une sortie, il est nécessaire de s'être hydraté·e normalement avant, sachant qu'un être humain a besoin de boire entre 1 et 1,5L d'eau par jour. # AA

Toutes les activités sportives présentent par nature des risques, tant pour les pratiquant·es que pour leurs encadrant·es. Autant pour éviter la réalisation de l'accident que pour se prémunir de toute mise en faute, organisateurs et organisatrices sont tenu·es, par le législateur, à des obligations de moyens (tel que nous le verrons le mois prochain) et de résultat. # Par Anouk Chutet

## Obligation générale de sécurité (1/2) QUELLES OBLIGATIONS DE RÉSULTAT ?

La rubrique Juridique est également publiée et archivée en ligne - en libre téléchargement - sur [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org) > Revue et publications > Sport et plein air > [Juridique](#).

**Quelles qu'elles soient**, la jurisprudence fait peser sur les organisateurs et organisatrices d'activités physiques ou sportives une «obligation générale de sécurité». Cette obligation peut être «de moyen», dans ce cas l'organisateur ou l'organisatrice se doit de prendre des mesures en précautions raisonnables destinées à prévenir la survenue d'accidents (nous y reviendrons dans notre prochain numéro), ou «de résultat». Dans ce cas, la structure organisatrice peut engager sa responsabilité du simple fait de la survenance du risque, même si elle a mis en place des mesures de précautions pour l'éviter, car l'obligation de résultat est une obligation de garantie. De ce fait, si le résultat n'est pas atteint, la responsabilité de l'association peut être engagée de plein droit. C'est le cas lorsque les pratiquant·es ne jouent aucun rôle actif (parapente biplace en «découverte») ou qu'ils ou elles n'ont pas d'autonomie d'action pendant la pratique organisée par l'association (enfants en bas âge, personnes en situation de handicap plutôt lourd...). Le législateur a également prévu des obligations de résultat spécifiques listées ci-dessous.

### Un certificat médical spécifique

Dans le cadre associatif fédéré, si pour les activités ne présentant pas de contraintes particulières la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique est triennal, avec un auto-questionnaire à remplir dans les années intermédiaires, par contre, pour celles en présentant - citons l'alpinisme, la plongée subaquatique, les disciplines pratiquées en compétition pour lesquelles le combat peut prendre fin par KO, les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, le rugby... - la délivrance et le renouvellement de la licence sont soumis à la production d'un certificat médical annuel. Ce certificat est subordonné à la réalisation d'un examen médical spécifique dont les caractéristiques sont fixées par l'arrêté du 24 juillet 2017 (JO du 15 août). > Lire [Sport et plein air, août-septembre 2017](#).

### Encadrement : bénévole ou rémunéré ?

L'encadrement à titre bénévole d'une activité physique et sportive même s'effectuant dans un environnement spécifique - à l'exception notable de la plongée (lire ci-contre) - ne nécessite pas de qualification particulière (mais implique une obligation de moyen, nous y reviendrons le mois prochain).

Si l'encadrant·e est rémunéré·e, l'article L.212-1 du Code du sport fixe l'obligation de posséder un «diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualifi-

cation» pour enseigner, animer ou encadrer. Lorsque l'activité s'exerce dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, seule la détention d'un diplôme (et non plus un titre ou un certificat) permet son exercice contre rémunération. Cela concerne par exemple et dans certaines conditions la plongée, l'escalade ou le ski (art. R.212-7 Code du sport). > Lire [Sport et plein air, mars 2018](#).

### Équipements et matériel sportif

L'organisateur ou organisatrice d'activité sportive est tenu d'une obligation de sécurité de résultat concernant les équipements et le matériel mis à la disposition des participant·es. Le club peut donc voir sa responsabilité engagée lorsqu'il fournit un matériel défectueux, mais également lorsque le matériel remis à la victime connaît une panne inexplicable qui a entraîné le dommage (Cass. Civ. 1<sup>ère</sup>, 11 janvier 2017, n° 15-24.696).

Pour certaines activités à risque supérieur, il faudra tenir compte de règles spécifiques édictées par le Code du sport, notamment les «équipements de protection individuelle» en ce qui concerne la montagne-escalade ou le matériel de plongée incluant des consignes de durée d'utilisation assez strictes. > Lire [Sport et plein air, février 2016](#).

### Assurances : obligation et information

L'association doit enfin prendre des dispositions concernant les assurances qui la couvrent en cas de réalisation du risque. L'article L.321-1 du Code du sport oblige ainsi les associations sportives à souscrire un contrat d'assurance «responsabilité civile» pour elles-mêmes, ses dirigeant·es, ses préposé·es et ses adhérent·es (licencié·es ou non). Ce contrat garantira les conséquences financières encourues lorsque l'assuré·e cause un dommage matériel ou corporel à un tiers.

L'article L.321-4 oblige également à informer ses adhérent·es de l'intérêt - sans obligation - à souscrire un contrat d'assurance de personne qui les protège en cas d'accident corporel dont ils ou elles auraient la responsabilité. Les clubs doivent donc être vigilants, encore plus quand les activités pratiquées sont dites à risque, à ce que leurs adhérent·es aient une bonne compréhension de l'intérêt à y souscrire. C'est bien là un des avantages de s'affilier à une fédération agréée par le ministère des Sports et d'y licencier ses adhérent·es : ces assurances y sont souvent plus avantageuses car incluses dans des contrats collectifs (3 euros supp. pour l'«individuelle» à la FSGT). Reste à veiller à ce que ledit contrat couvre bien l'activité concernée. Et c'est là l'avantage d'une licence omnisport telle que proposée par la FSGT qui couvre toutes les activités exercées dans ses clubs - quand bien même ce ne serait pas votre activité principale. > Lire [Sport et plein air, avril 2016](#). #

#### ENCADREMENT

#### & PLONGÉE = DIPLÔME

Pour la plongée, «les moniteurs qu'ils soient professionnels ou bénévoles, adhérents d'un club ou salariés d'une structure commerciale, sont obligés de passer des niveaux École française de plongée pour encadrer», rappelés-nous dans nos pages en [janvier-février 2011](#). «De plus, la plongée est une "activité s'exerçant dans un environnement spécifique", ce qui a pour conséquence de réserver la formation des moniteurs (...) bénévoles aux deux seules fédérations reconnues à ce titre par le Code du sport : la FSGT et la FFESSM.»



# CHAMPION·NES SOVIÉTIQUES, CES HÉROS ?

**Comment définir la place qu'occupaient les champions ou championnes au sein de la société soviétique ?**

**Sylvain Dufraise :** Le champion sportif tient dans la société soviétique une place paradoxale. Aujourd'hui, il s'agit d'un des principaux foyers d'attachement aux réussites de ce régime comme l'attestent les succès récents de blockbusters [films à gros budget] russes comme *La légende n°17* (sur le hockeyeur Harlamov) ou *Trois secondes* (sur la victoire de l'équipe de basket-ball aux JO de Munich en 1972). Cela n'a pas toujours été le cas et la place des champions sportifs au sein de la société, comme le rapport de la population à ces individus, a évolué durant le siècle soviétique. En effet, au lendemain de la révolution [1917], la figure du champion sportif a été vilipendée. Le footballeur, le boxeur ou l'haltérophile y apparaissait comme des traces du sport capitaliste et de ses dérives : affairisme, spécialisation des corps, individualisme. À la suite des Spartakiades de 1928 <sup>(1)</sup>, et du succès des représentants de l'URSS à cette compétition concurrente des Jeux olympiques, ce rapport a évolué : il peut devenir un exemple à suivre et un modèle de citoyen soviétique. Il se retrouve valorisé dans la presse et les œuvres d'art comme le montrent les statues de footballeurs et de lanceuses de disque dans la station «Place de la révolution» érigée en 1938 parmi d'autres héros de la construction soviétique (mineurs, kolkhoziennes <sup>(2)</sup>...).

En URSS, le champion favorise l'émulation. À l'étranger, il représente aussi les succès soviétiques dans les compétitions internationales qui se multiplient dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et la capacité de «rattraper et dépasser» les adversaires occidentaux par le biais des records, puis dans les stades. La guerre froide accentue cet aspect en en faisant un lieu d'affrontement avec les États-Unis, en médiatisant leurs performances et en en faisant des célébrités nationales et internationales. Cependant, l'acceptation du héros sportif n'est pas si évidente car, bien souvent, les champions et les cham-

**La problématique de la place du haut niveau dans le monde sportif actuel se pose de plus en plus fortement. Quelle place pour nos champions et championnes dans nos sociétés ? Quel est leur rôle ? Sont-ils ou sont-elles des modèles ? Sont-ils ou elles des travailleurs·euses comme les autres ? Il n'est pas inutile de se demander comment ils et elles ont pu être considérés·es dans un autre système social et politique, et à une autre époque. Sylvain Dufraise, historien, vient de publier un livre passionnant à ce sujet concernant l'ex-URSS. Un exemple d'autant plus pertinent qu'il marqua fortement la FSGT. # Propos recueillis par Nicolas Kssis**

piennes ne respectent pas les normes de comportement du bon citoyen soviétique. Journalistes, dirigeants, activistes politiques en URSS dénoncent le «système de caste» qui a pu s'établir, leurs privilèges et leurs passe-droits, comme leur détournement du collectif.

**On a souvent évoqué, à l'Ouest, une dimension d'amateurisme marron <sup>(3)</sup> ou de professionnalisme dissimulé...**

**Sylvain Dufraise :** Au regard des archives, c'était plus complexe et il y a eu en Union soviétique une réflexion autour du contrôle des revenus des sportifs et de leur limitation. Il fallait aussi tenir compte des jeux entre différents agents du sport soviétique : comité des sports, Komsomol (organisation des jeunes communistes), sociétés sportives. Les sportifs sont censés, dans les années 1930, être des amateurs. Or, les documents de la commission de contrôle du Parti montrent que les sociétés sportives, issues des syndicats, de l'armée ou des services, les financent sans autorisation du gouvernement central. Certains hockeyeurs étaient employés comme des cuisiniers ; une athlète est censée être une employée de vestiaire. À cela s'ajoutent des primes en cas de victoires offertes par les mêmes sociétés sportives. Pour éviter l'inflation des primes et de salaires, liée à la concurrence entre sociétés sportives pour s'attacher les meilleurs sportifs, et pour éviter les problèmes de comportement liés à l'afflux d'argent que pouvait apporter la

réalisation de records, le Comité des sports établit en 1947 une grille spécifiant les modalités d'accès aux primes. Il définit le nombre de bourses proposées par le gouvernement et limite le montant des bourses payées par le Comité des sports ou les sociétés sportives. Ces discussions ne cessent pas de se répéter durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les autorités centrales et le Parti ne cessent de dénoncer le comportement des sociétés sportives et des gouvernements locaux qui, pour des questions de prestige, enfreignent les règles de rémunération.

**Comment étaient vu·es ces héros sportifs en France ?**

**Sylvain Dufraise :** La vision des champions et des championnes soviétiques a été duelle. Ils ont pu, pour les détracteurs du régime, incarner tous ses traits les plus vils : l'État totalitaire en avait fait les rouages d'une machine sportive. Les résultats sportifs des Soviétiques ont au contraire pu fasciner, dans les milieux communistes et plus largement. En effet, ils donnaient corps à un certain nombre d'idéaux et témoignaient de sa puissance scientifique et technique, comme de l'ouverture sociale du sport en URSS. Leurs résultats et leurs performances ont aussi attiré les amateurs de sport en France, en Indonésie, comme aux États-Unis. Les acrobaties d'Olga Korbut <sup>(4)</sup> y ont ainsi favorisé l'essor de la gymnastique féminine. #



- (1) Organisées par l'Internationale rouge sportive. Les premières eurent lieu en août 1928 à Moscou. Lire «Les Spartakiades, une histoire avortée !», Sport et plein air, janvier 2017.
- (2) Membre d'un kolkose, coopérative agricole où les terres, les outils, le bétail étaient mis en commun. Symbole de l'agricultrice soviétique idéalisée.
- (3) Expression du vocabulaire sportif désignant le fait de rémunérer illégalement un sportif officiellement amateur. Jusqu'en 1981 les JO leur étaient réservés.
- (4) Gymnaste soviétique (née en 1955), active dans les années 1970. Elle remporta notamment 4 médailles d'or olympiques. Surnommée «le Moineau de Minsk», elle est une des gymnastes les plus renommées au monde. Elle a, avec Nadia Comăneci, donné une autre dimension populaire et médiatique à ce sport. Source : Wikipédia.

## Élections européennes

# LE SPORT POPULAIRE DOIT-IL SE SENTIR CONCERNÉ ?

Les prochaines élections européennes ont lieu dans les États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai. Elles se tiendront, en France, ce dimanche 26 mai pour élire nos représentant-es au Parlement européen. Au-delà de l'appréciation que porte chacun ou chacune sur le sujet, deux questions très concrètes se posent : l'UE a-t-elle une politique en matière de sport ? Et si oui, concerne-t-elle les associations sportives de la FSGT ? # Par Nicolas Kssis

### Premier point essentiel, le sport n'est devenu un domaine de compétence de l'Union européenne

que depuis le traité de Lisbonne en décembre 2009. Auparavant, sa principale intervention en la matière transitait par la Cour de justice des communautés européennes (CJCE). Elle était néanmoins non négligeable, par exemple avec le fameux arrêt Bosman du 15 décembre 1995, qui redéfinit le sport professionnel au nom de la libre circulation des travailleurs (et donc la fin des quotas pour les joueurs communautaires, ce qui put expliquer par exemple que l'équipe d'Arsenal à Londres ne compta à un moment quasiment que des Français dans son onze type). Il n'existait toutefois aucune implication dans le sport dit amateur ou associatif. Pour cela, il faudra attendre 2014 pour que, dans le cadre

tine voici deux ans.

«*Nous n'avons pas pu depuis renouveler notre demande, car c'est très complexe et prend beaucoup de temps*», explique Clément Rémond, coprésident du comité, «*mais nous comptons le faire à l'horizon 2020.*»

### *Vous avez dit complexe ?*

De fait, nous allons le voir, la complexité reste la principale marque de fabrique des subventions européennes, au point que parfois les sommes annuelles ne soient pas toutes allouées



«**Si le pouvoir social du sport était véritablement pris en compte (...) il est facile d'imaginer le changement tangible que cela apporterait dans la vie quotidienne des citoyens européens.**»

d'Erasmus<sup>(\*)</sup>, une ligne budgétaire spécifique lui soit consacrée. Aujourd'hui, elle s'élève à 270 millions d'euros sur les 14,7 milliards de ce programme du Cadre financier pluriannuel (CFP) 2017-2020. Signalons que la Commission européenne a proposé de doubler ce budget et donc de monter mécaniquement à 550 millions d'euros le volet sportif pour la prochaine période. Pour illustration, c'est auprès d'Erasmus+ que la FSGT 93 avait obtenu une subvention en faveur des échanges de jeunes entre la France et la Pales-

(avec report la saison suivante), ou que souvent des think tank ou autres agences, expertes en démarches administratives, arrivent à les capter. Le ministère français des Sports a pourtant publié en 2016 [un guide](#) sur les financements européens afin d'encourager fédérations, clubs et collectivités à y recourir. Peut-être également que le fait que la France disposait - jusqu'à présent - d'une forte tradition d'intervention publique dans le sport, ait aussi conduit les fédérations et les associations hexagonales à négliger ces

pistes. L'avenir incertain avec la nouvelle Agence nationale du sport va peut-être conduire à modifier les comportements et les habitudes. Car, en plus d'Erasmus+, un certain nombre de programmes non spécifiques, comme par exemple celui sur la santé, ouvrent des guichets pour des projets sport. Dernière strate, les financements issus des programmes indirects, notamment du Fonds européen de développement régional (Fedér) chargé de la cohésion économique et sociale au sein de l'UE, ou du Fonds social européen (FSE), en soutien à l'emploi possèdent aussi leur porte d'entrée sport. À côté de ces blocs communautaires, existent les fonds dits «structurels», gérés par les autorités compétentes dans chaque État membre, afin d'aider un projet à se développer si ce dernier répond aux objectifs des politiques européennes, avec souvent au final des sommes importantes à



# SUBVENTIONS

## Erasmus plus et le sport

récolter. Les [Fonds structurels et d'investissement européens](#) disposent ainsi de 454 milliards d'euros. «*Si le pouvoir social du sport était véritablement pris en compte dans les fonds FSIE, il est facile d'imaginer le changement tangible que cela apporterait dans la vie quotidienne des citoyens européens*», défend même aujourd'hui le think tank [Sport & Citoyenneté](#), un levier selon lui bien plus puissant de facto que les petits bâtons étiquetés sport. Il a notamment abondé généreusement les infrastructures polonaises (routes, autoroutes, transports en commun) construites pour le Championnat d'Europe de football de 2012 (donc pour une compétition professionnelle), ainsi qu'un grand site de sport et divertissement à Kaunas, en Lituanie, essentiellement à vocation commerciale. On le voit, l'argent européen, coule étrangement d'abord vers le sport marchand, sous toutes ces facettes.

### Le sport pour tous et toutes, dernier de la classe

Il est clair en effet que le sport pour tous et toutes ou le sport populaire n'incarne pas la priorité de la politique sportive de l'UE, sous toutes ses facettes. Même ses priorités officielles ne le cachent pas. Il s'agit avant tout de défendre l'intégrité du sport, notamment la bonne gouvernance, la protection des mineur-es, la lutte contre le trucage de matchs, la lutte contre le dopage et la lutte contre la corruption. Ensuite, arrive le soutien à l'innovation dans le domaine économique, par exemple le marché numérique. Et en tout dernier «le sport et la société», dans un sens très étendu, allant de l'inclusion sociale à la diplomatie sportive. Le travail de notre consœur italienne l'Union italienne du sport pour tous ([Uisp](#)), seule membre de la Confédération sportive internationale travailliste et amateur (CSIT) à posséder une politique volontariste de demandes de subventions européennes, permet malgré tout de voir comment utiliser l'UE au service du sport populaire. «*Nous travaillons avec les institutions européennes, par l'intermédiaire d'une organisation internationale à laquelle nous appartenons : l'Isca [Association internationale du sport et de la culture]*», détaille Carlo Balestri, responsable des relations internationales à l'Uisp, «*avec elle, nous collaborons avec différents bureaux européens, au-delà de l'UE d'ailleurs,*

Il existe concrètement un seul guichet spécifiquement sport, celui d'[Erasmus+](#). Et ce volet ne pèse qu'à peine 1,8 % du budget. Il vise à soutenir des partenariats collaboratifs et des manifestations sportives européennes à but non lucratif. Pour l'actuelle période (2014-2020), il met officiellement l'accent sur les sports de masse. Il propose de cofinancer des initiatives permettant de développer, de partager et de mettre en œuvre des idées et des pratiques innovantes au niveau local, régional, national et européen, en «*contribuant à développer la dimension européenne du sport, en renforçant la coopération entre les organisations sportives, les autorités publiques et les autres parties prenantes*». Parmi les deux facettes les plus connues et financées, se trouvent :

- [La semaine européenne du sport](#) qui est un ensemble d'initiatives proposées depuis 2012 pour encourager les citoyen-nés européen-nés à pratiquer une activité physique. Les organisations qui souscrivent aux objectifs fixés dans le cadre de cette semaine bénéficieront de l'accompagnement, y compris économique, de la Commission européenne et d'un label «Semaine européenne du sport». «*Chaque État membre possédant ses propres traditions et structures sportives, la semaine européenne du sport associera pleinement les acteurs régionaux et locaux à l'organisation des manifestations.*»
- **Les sports et les migrant-es.** La Commission européenne finance de nombreux projets en faveur de l'intégration de migrant-es par le sport tel que le réseau European Sport Inclusion Network ([sportinclusion.net](#)). Par exemple, en France, l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques) pilote le projet Faires (Favoriser l'inclusion sociale des réfugiés par le sport). Il s'articule autour de 3 objectifs : faciliter l'inclusion sociale de jeunes réfugié-es (18-35 ans), femmes et hommes, installé-es en Ile-de-France, suivi-es par l'association France terre d'asile ; encourager le débat sur cette question ; réaliser [un manuel technique](#) présentant les bonnes pratiques permettant de favoriser cette inclusion. La FSGT 75 a présenté, lors d'un de ses colloques le 25 septembre dernier, son projet «Paris-SPORT-Réfugiés» en association avec SportIS ([www.iris-france.org/wp-content/uploads/2018/10/Compte-rendu-Colloque-FAIRES-25.09.2018.pdf](#)). # NK

*par exemple celui du sport à l'OMS européenne [Organisation mondiale de la santé]. Parfois, nous participons à des conférences ou à des audiences publiques organisées avec l'Isca impliquant des parlementaires pour faire connaître nos actions.*» Surtout, insiste-t-il, l'Uisp a appris à mettre en valeur ses actions qui entrent en résonance avec les fameuses préoccupations de l'UE en matière de

*ral.» Toutefois, l'Uisp nuance son enthousiasme, car si «l'Europe peut certainement être utile pour le sport populaire, cependant, elle pourrait être plus courageuse, en investissant davantage dans un sport populaire qui représente la véritable réalité de celui pratiqué effectivement par les Européens et les Européennes. Jusqu'à présent, l'attrait du sport officiel et du sport de haut niveau reste majeur*

### «L'Europe pourrait être plus courageuse, en investissant davantage dans un sport populaire qui représente la véritable réalité de celui pratiqué par les Européens et les Européennes.»

sport. «*Les domaines d'intérêt de l'Uisp sont très proches des enjeux sociaux : la lutte contre la sédentarité, aux personnes défavorisées (les prisonniers, les réfugiés...), une forte attention aux droits de tous et de toutes (projets contre la discrimination et pour l'égalité des chances entre les sexes). Nous avons également participé à des projets environnementaux, contre l'homophobie et contre le dopage. D'où par exemple notre programme avec la Prisoners Active Citizenship autour de la notion de citoyenneté en milieu carcé-*

*ral.» De ce point de vue, l'UE ne se distingue pas finalement tellement des situations nationales... la complexité en plus. #*

(\*) Erasmus est le programme européen qui vise à soutenir financièrement des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Plus d'infos sur : [info.erasmusplus.fr](#)

## UNE HISTOIRE SUBAQUATIQUE DES PLUS POPULAIRES

La plongée sous-marine semble fort éloignée du sport populaire. Pourtant, la FSGT a su y déployer une spécificité remarquable et remarquée qui a fini par lui garantir la reconnaissance des pouvoirs publics. Remontée en bouteille des tréfonds de l'histoire subaquatique de notre fédération... # Par Nicolas Kssis



Juin 1971, *Sport et plein air* annonce «le démarrage des activités subaquatiques dans les Bouches-du-Rhône».

Si l'humanité a toujours regardé vers les étoiles, elle a pourtant également toujours désiré explorer les merveilles cachées sous la surface des mers et des océans, la curiosité exploratrice l'emportant toujours sur la peur des monstres des profondeurs. Il y eut de nombreuses tentatives, au fil de l'histoire, de dépasser les limites imposées par l'apnée. Alexandre le Grand avec le Colympha, en 325 av. J.-C., sans grand succès. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Léonard de Vinci esquissa le premier tuba. Il faudra attendre toutefois l'invention du scaphandrier autonome ou individuel, commercialisé hors du champ militaire ou utilitaire à partir de 1946, pour qu'une pratique de loisir et/ou sportive puisse devenir envisageable.

### Quasi romanesques

Or, malgré son coût et ses impératifs techniques (un apprentissage technique, l'obtention d'un brevet), la FSGT en pleine reconstruction après la guerre, s'empare de cette innovation. En 1948, un premier club naît du côté de Marseille. Il n'y a rien d'incongru. Le mouvement

ouvrier, dont est issu le sport travailliste, partage depuis ses débuts une fascination optimiste devant les progrès technologiques, ainsi que la volonté politique d'en faire profiter le peuple dans son ensemble. Le projet de l'aviation populaire sous le Front populaire en témoigne. En novembre 1967, *Sport et plein air*, peu après un stage national de plongée, reprend l'antienne : «Depuis vingt ans, on peut considérer que les connaissances concernant la plongée sous-marine permettent à quiconque de pratiquer ce sport pour peu qu'il soit tenu compte de certains facteurs physiologiques d'entraînement et matériel.»

De nombreux obstacles se dressaient devant la diffusion de la pratique, au-delà d'un cercle de passionnés. Il fallait, à l'instar de l'escalade qui s'invitera dans les villes, développer la pratique en dehors de ses milieux naturels d'accueil. La diffusion en région parisienne, à partir de la fin des années 1960, constitua une étape importante qui s'appuya essentiellement sur les grands clubs omnisports (Bagneux, puis Montreuil, Bagnolet, Vitry...), disposant d'accès à une piscine, et sur les gros clubs d'entreprise reposant sur des comités d'entreprise dynamiques et solides économiquement (Caso Sud-Aviation, Thomson radar, Dassault sport, pour les précurseurs). L'aventure du Red Star Club de Montreuil (RSCM) a, de ce point de vue, des allures quasi-romanesques<sup>(1)</sup> : «À Montreuil (93), le Stade nautique Maurice Thorez fut créé (en 1967), pour l'équipe de France de plongeon. Des plongeurs jusqu'à dix mètres de haut, une profondeur de six mètres sous l'eau – luxe rarissime – des volumes qui évoquent plus un centre de loisirs géant qu'un bassin de quartier... Un écrin dans lequel les plongeurs (ceux avec masques et bouteilles) n'avaient pourtant pas droit de cité. Mais la légende raconte qu'en mai

1968, la grève des agents d'entretien allait permettre à toute une flore d'algues de se développer au fond de l'eau. Et ce furent les plongeurs qui nettoyèrent la piscine, y gagnant ainsi leur place.»

Il restait à donner un sens à la plongée FSGT en plein essor. En 1981, *Sport et plein air* en énonçait clairement les enjeux : «Perçue le plus souvent comme une activité réservée à certains, parce que nécessitant des moyens matériels et financiers souvent importants [...] la question qui se pose d'emblée pour la plongée FSGT est de parvenir à en faire une activité plus accessible, plus populaire.»<sup>(2)</sup> L'une des priorités se focalisa d'abord sur le terrain de la formation et la reconnaissance des compétences et la validité des brevets délivrés par ses clubs, socle indispensable pour mener ensuite une politique autonome et spécifique. Une victoire obtenue en 1982 - la FSGT devient, avec la FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins), la seule fédération à pouvoir délivrer des brevets de plongée (pratiquant-es et encadrant-es) en France - et qui ouvrait la voie à une réflexion originale sur la manière de penser l'apprentissage et l'encadrement. *Sport et Plein air* en avril 1996 le résumait ainsi : «La CSF [Commission sportive fédérale] a mis en place une démarche pédagogique permettant la plus grande autonomie possible du pratiquant dans le respect des règles de sécurité édictées par le comité consultatif de l'enseignement et de la pratique de la plongée sous-marine.» Ainsi permettre à des niveaux P2 (débutant-es) d'acquérir les compétences pour encadrer en piscine (qualité normalement réservée aux diplômé-es P4).

### Cette démocratisation

Un positionnement loin d'être figé, pour preuve, le récent rapproche-



# L'exposition

## Foot et monde arabe

ment avec la commerciale Padi, Professional Association of Diving Instructors, la plus grande organisation internationale de formation à la plongée sous-marine de loisir <sup>(3)</sup>, afin de rendre l'approche FSGTiste «en cohérence avec les logiques de la plongée mondiale», de permettre «une meilleure reconnaissance de ses plongeurs à l'étranger» et «de recevoir facilement les plongeurs du monde entier en faisant valoir ses différences pédagogiques et les spécificités de ses qualifications» (communiqué Padi-FSGT, juin 2012).

Aujourd'hui, on compte près de 280 000 plongeurs en France, et la FSGT a largement contribué à cette démocratisation. Surtout la plongée a apporté des forces vives à notre fédération. Prenons par exemple le portrait délivré dans *Sport et plein air de mars 1981* de Danièle Huot de Franche-Comté, membre de la CSF, décrivant au passage son combat pour s'immiscer dans un monde «d'hommes». «J'ai l'habitude d'être isolée à la CSF de plongée, au syndicat, dans mon parti politique. (...) Il faut s'imposer et c'est peut-être plus dur pour une femme parce qu'il y a encore des réticences.» Bien du chemin a été parcouru depuis. Plus récemment le jeune comité de Maine-et-Loire, animé uniquement par des bénévoles, a été fondé en partie par des clubs désireux de vivre la pratique de leur activité de manière plus libre et plus associative.

### Initier les enfants

Fidèle à ses valeurs, la plongée FSGT s'est posée aussi la question du public

visé ou touché. Notamment sur la façon d'initier les enfants à une pratique qui requiert des conditions d'encadrement et de maîtrise assez élevées. Jean Charpentier de l'ES Vitry (94) se rappelait, *en avril 1997 dans Sport et plein air*, les premières discussions: «À cette époque [vers 1985], il y a eu au salon nautique une rencontre entre les syndicats de moniteurs, la FFESM et la FSGT. La plongée enfant était à son balbutiement, seuls quelques enfants de plongeurs suivaient des cours, peu adaptés et le matériel (masque, tuba, combinaison) l'était encore moins, aucun constructeur ne s'était penché sur cette question.» Ils se sont vite rattrapés...

Pour l'âge minimal, là encore la FSGT marque sa différence dans le débat animé sur le sujet, relevant le dirigeant de la plongée vitriote, et membre alors de la Commission sportive fédérale de l'activité (CFA) Alors que la FF, invoquant des raisons médicales, décide de fixer cet âge à 8 ans, la FSGT n'en impose aucun: «La découverte de la plongée par un enfant motivé, quel que soit son âge, est un moyen merveilleux de découverte de son propre corps et du monde aquatique [...] à tous les acteurs de cette nouvelle discipline d'inventer des méthodes et les moyens appropriés aux enfants d'âge et de développement psychomoteur variés.» Et la revue de poursuivre sur l'opinion de Michel Tiquet, membre du club SCA2000 d'Évry (91) et responsable de la CFA plongée, pour qui les mots «plongée pour enfant» devraient être bannis et qui préférerait parler «d'activité subaquatique avec des appareils respiratoires, le slogan restant à trouver».

Enfin, la plongée posa précocement

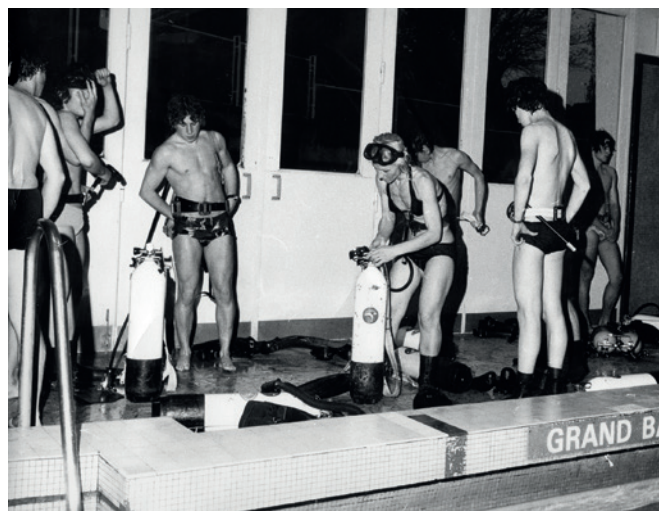
un certain nombre de problèmes désormais d'une actualité brûlante. D'abord, le rapport à l'environnement, la façon dont une activité de «nature» peut et doit respecter son lieu d'exercice. Ensuite, la manière dont l'essor du loisir peut servir de support et paradoxalement favoriser la commercialisation de l'activité au détriment de l'associativité. Autant de questions qui ne doivent pas faire oublier combien la FSGT a contribué au développement de la plongée dans notre pays, une petite remarque pour tous ceux qui doutent (encore) de son utilité pour le sport français. #

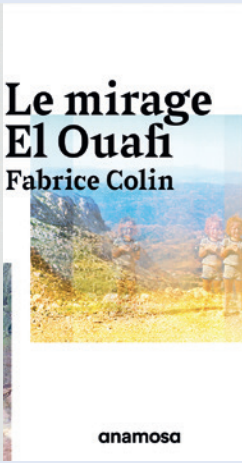
(1) «Montreuil, "club de l'intérieur" sous les carreaux... l'extase», *Sport et plein air*, n°547, janvier-février 2011.

(2) «Vers une plongée populaire», *Sport et plein air*, n°255, juillet-août 1981.

(3) *La Padi (Association professionnelle des instructeurs de plongée) est avant tout une activité commerciale. Ses affiliés, incluant les centres de plongée, les écoles, les instructeurs et les divemasters, certifient la majorité des plongeurs de loisirs dans le monde.*

**Ci-contre : 1984, baptêmes de plongée par l'ASG Bagnolet (93) ; ci-dessous : 1979, section plongée de l'US Ivry (94).**





**Thibaud Leplat**  
**La magie du football**  
**Pour une philosophie**  
**du beau jeu**  
Marabout

**Régulièrement**, le football est la cible d'attaques en règle souvent condescendantes, souvent mal documentées ou à côté de la plaque, mais qui ne font pas l'économie de dénoncer l'abrutissement des amateurs et amatrices de ballon, l'enrichissement hors sol de ses plus grands joueurs, etc. Dans cet essai stimulant, Thibaud Leplat - qui s'impose depuis plusieurs années comme une référence en matière de littérature footballistique - répond et déconstruit les attaques dont le football est la cible. Il n'épargne pas non plus ceux dont le goût pour le foot n'a que peu à voir avec le jeu et ses émotions, et questionne finalement le rapport que chacun ou chacune noue avec le football. D'une préface de Hatem Ben Arfa, ex international, au jeu flamboyant, à l'éloge de la passe (sinon du beau jeu), en passant par une citation de Marcel Proust... Un ouvrage pour ceux et celles qui pensent que ce sport peut demeurer d'abord un plaisir populaire, voir une expérience émancipatrice. [14,5x 21,2cm, 172p, 15,90e] #

**Fabrice Colin**  
**Le mirage El Ouafi**  
Anamosa

**Le 5 août 1928**, aux Jeux olympiques d'Amsterdam, le marathonien Boughera El Ouafi rapporte à l'équipe de France d'athlétisme son unique médaille d'or. Plus personne ne s'en souvient. Mauvais endroit, mauvais moment pour le grand athlète. Démêler la légende, revenir aux documents, et raconter l'histoire : tel est le dessein de l'auteur et son double, épris d'exactitude. Un vieil ami algérien, M., mystérieusement réapparu, l'aiguillonne, le nargue, le met au défi. Dans cette enquête aux allures de road-movie, les régimes de la réalité se télescopent, le mirage fonctionne à plein : M. son verre de rosé à la main dans un brouillard de fumée, réminiscence d'une fièvre d'enfance à Gardhaïa, silhouette grise dans les rues humides de Saint-Denis, un coureur dans la chaleur blanche du Kansas... La vraie vie de El Ouafi serait-elle un roman ? [14,2x20,6 cm, 184p 18e] #

**Collectif**  
**Espaces et lieux**  
**de sport dans l'histoire**  
Épure

**Territoire** au marquage identitaire fort ou espace façonné par la standardisation et la normalisation, le lieu sportif n'est jamais indifférent pour les acteurs et actrices qui y évoluent et peut même jouer un rôle décisif dans l'explication de certains phénomènes. La nature de l'espace et les représentations qui lui sont associées au fil du temps contribuent à donner du sens aux pratiques. Le propos de cet ouvrage est précisément d'interroger le lieu sportif en le plaçant au cœur de la recherche en histoire du sport. [21x14,8cm, 236p, 22e] #

**Marie Kock**  
**Yoga, une histoire-monde**  
La découverte

**Sur** les 300 millions de pratiquant-es que compte le yoga dans le monde, combien partagent la même expérience que d'authentiques ascètes hindous ? Façonnée pour séduire largement, la discipline s'est considérablement modifiée depuis son origine et constitue aujourd'hui un cas exemplaire de culture mondialisée. Le yoga que nous pratiquons aujourd'hui est un yoga moderne, vieux d'une centaine d'années à peine, pensé pour répondre aux besoins de l'Occident et y être exporté. Par qui ? Par des gourous indiens qui y ont vu un moyen de revaloriser un savoir et une pratique qui périssaient dans leur propre pays mais pouvaient être revêtus des atours de l'authenticité. Opérations séduction à Hollywood, fascination pour les muscles et la pop culture, batailles théoriques autour du LSD, du nationalisme indien et de la relation à Dieu, guerriers en lutte contre l'oppression coloniale britannique, développement de franchises mondialisées et stars du showbiz converties en hommes-sandwichs, c'est cette histoire fascinante et méconnue de la conquête du monde par le yoga que l'auteur a voulu raconter. [213,5x22cm, 256p, 21e] #

**NOUS AVONS LU**

**Pierre-Henry Frangne De l'alpinisme**  
Presses universitaires de Rennes

**Écrit** par un philosophe, professeur à l'université de Rennes et visiblement passionné de montagne, on pouvait espérer un livre de réflexions utiles sur l'alpinisme comme le titre le laissait entendre en toute généralité. Malheureusement, ces essais, alternant récits de courses et considérations philosophiques sur cette activité et sur la photographie de montagne, sont loin d'être une réussite. Je m'en tiendrais à ce qui me semble la raison essentielle de cet échec : pratiquant l'alpinisme uniquement sous la conduite d'un guide, l'auteur est totalement incapable d'être autonome en montagne. On sourit souvent à la naïveté de ses récits de courses, quand il dit agacer son guide parce qu'il est lent à s'équiper, ou qu'il peine à trouver son passage dans la marche d'approche parce que le guide est loin devant. Paradoxalement, ce livre illustre parfaitement la richesse de l'alpinisme responsable que nous cherchons à développer à la FSGT, à l'opposé de la dépendance de l'auteur vis-à-vis de son guide. Car ce n'est pas le niveau des courses qu'il réalise qui ne lui permet pas d'être un alpiniste autonome (au contraire, la difficulté modérée des courses qu'il entreprend devrait lui permettre cette autonomie, à condition que le guide l'initie en ce sens, ce qu'il est loin de faire), c'est bien sa position subordonnée. [14x20,5cm, 312p, 25e] # Gilles Rotillon, Commission montagne-escalade FSFGT



## Fédéraux

**Natation # 10-11 mai**

### Coupe nationale par équipe

La Coupe nationale par équipe FSGT - 3 catégories, toutes nages - aura lieu au Centre nautique d'Autun (71) accueillie par le CN Autun.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Natation](#)

**Volley-ball # 11-12 mai**

### Championnat de France FSGT 4x4

Le Championnat de France FSGT de volley-ball 4x4 (catégories masculin-mixte et féminin) se tiendra à Annecy (74) coorganisé par la CFA volley, la FSGT Haute-Savoie et l'ASPTT Annecy.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Volley-ball](#)

**Gymnastique # 18 mai**

### Championnats de France FSGT Gam-Gaf individuel

Les Championnats de France FSGT Gam-Gaf individuel - benjamines à senior-es - se dérouleront à Vergèze (30), gymnase 290 Chemin de Boissières.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Gymnastique](#)

**Tennis de table # 18-19 mai**

### Championnats de France FSGT de hardbat

La deuxième édition des Championnats tennis de table de hardbat, dit «du ping à l'ancienne», se déroulera à Strasbourg, complexe sportif de l'Esplanade, coorganisés par le club SOGS Avenir.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Tennis de table](#)

**Sports de combat # 18-19 mai**

### Championnats de France FSGT de muay thai et de pancrace

Les Championnats de France FSGT de muay thai (plein contact samedi et éducatif dimanche) et de pancrace (éducatif samedi et amateur dimanche), Hall des sports d'Épinal, accueillis par la FSGT des Vosges.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Sports de combat](#)

**Omniforces # 25 mai**

### Championnat de France FSGT haltérophilie

Le Championnat de France FSGT d'haltérophilie H&F se déroulera (dès 8h) à Fameck (57), complexe sportif av. F. Mitterrand, accueilli par le SCF et le comité régional Grand-Est. NB : vendredi 24 mai après-midi animations éducatives et découvertes ouvertes à toutes et tous.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Omniforces](#)

### Productions gymniques et artistiques # 25 mai Championnat de France FSGT

Le championnat de France FSGT et le Festival de productions gymniques et artistiques (PGA) se dérouleront à Nevers (Nièvre) à la Maison des Sports, accueillis par l'Amicale omnisports nivernaise.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [PGA](#)

**Volley-ball # 25-26 mai**

### Championnat de France FSGT 6x6

Les phases finales (demi-finales et finales) du Championnat de France FSGT de volley-ball 6x6 (lire p.4) se tiendront à Bordeaux organisées par le club JSA Bordeaux.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Volley-ball](#)

**Boules lyonnaises**

**# 25-26 mai**

### Championnat de France FSGT doublettes

Le Championnat et Coupe de France FSGT de boules lyonnaises en doublettes et le 1<sup>er</sup> Critérium féminin auront lieu au Boulodrome de Dardilly (Grand Lyon) organisés par la FSGT 69 et sa section BL.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Boules lyonnaises](#)

**Échecs # 29 mai-1<sup>er</sup> juin**

### Championnat de France FSGT parties longues

Le Championnat de France FSGT d'échecs individuel de parties longues (2 tournois : ELO>=1600 / <1700) aura lieu à Chevilly-Larue (94).

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Échecs](#)

**Gymnastique # 31 mai-2 juin**

### Championnats de France FSGT gym. rythmique & esthétique

Les championnats de France FSGT de gymnastique rythmique et esthétique (benjamin-es à senior-es), accueillis par le club Liberté Bischheim Hoenheim, se dérouleront Parc des Sports de Bischheim (67).

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Gymnastique](#)

**Sports de combat # 1<sup>er</sup> juin**

### Championnats de France FSGT boxe anglaise

Les Championnats de France FSGT de boxe anglaise assaut se dérouleront à Jœuf (54), salle François de Curiel.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Sports de combat](#)

**Football à 11 # 8 juin**

### Finale Coupe Delaune

La finale de la Coupe Delaune, Coupe de France FSGT de foot à 11 se déroulera Stade Menez-Paul à Brest, accueillie par la FSGT 29 et l'AS Brestoïse. Tournoi de FA7 dès 10h, match d'ouverture des jeunes de l'ASB vs Brest Futsal Club. Finale à 15h30.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Football](#)

**Tennis de table # 8-9 juin**

### Championnat de France FSGT jeunes

Le Championnat de France FSGT de tennis de table jeunes (poussin-es à junior-es) se tiendra à Taulé (Finistère), salle Stereden, accueilli par le CTTT avec l'AS corpo Morlaix et la FSGT 29.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Tennis de table](#)

**Gymnastique # 8-9 juin**

### Championnat de France FSGT Gam-Gaf par équipe

Le Championnat de France de gymnastique artistique par équipes (féminines et masculines) se déroulera à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie) accueilli par l'EGF complexe sportif de la ville.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Gymnastique](#)

**Natation # 8-9 juin**

### Championnat de France FSGT d'été

Le Championnat de France FSGT été de natation (toutes catégories H&F + relais mixtes) aura lieu à Saint-Étienne, piscine R. Sommet.

[fsgt.org](http://fsgt.org) > [Activités sportives](#) > [Natation](#)

# CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLISME FSGT 2019



**BOUQUEHAULT** Dpt 62  
**29 & 30 JUIN**  
Course sur route et contre la montre individuel - École de vélo  
Organisé par le comité FSGT-62 et l'UC BOUQUEHAULT

Toutes les infos sur :  
[www.france-fsgt2019.fr](http://www.france-fsgt2019.fr)



f SUIVEZ-NOUS SUR  
Facebook

